**Sous-direction des formations,**
**des métiers et de la recherche**
**architecturale et urbaine**
**8, rue Vivienne, 75002 Paris**
**Jean Pierre Courtiau,**
**chargé de mission**
**de la formation continue**
**Tél. : 01 40 15 32 84**
**Fax : 01 40 15 32 66**
**E-mail : jean-pierre.courtiau@culture.fr**

Direction
de l'architecture
et du patrimoine

# Sommaire

## Préfaces

La formation continue, vecteur indissociable
d'une politique de modernisation dynamique de l'architecture
par François Barré ..... 9

Une nouvelle ambition pour la formation continue des architectes
par Yves Magnan ..... 11

La société française du 3ème millénaire aura le cadre de vie
qu'elle mérite
par Dominique Riquier-Sauvage ..... 13

## La Direction de l'architecture et du patrimoine

Les thèmes de formation ..... 18
Les stages : mode d'emploi ..... 20

### L'exportation et l'internationalisation

- Entraînement des architectes
aux réalités internationales ..... 24
- L'architecte, consultant pour les pays émergents ..... 26
- L'internationalisation des architectes -
méthodes et outils ..... 28

### Les villes et les territoires

- L'architecte, acteur du projet de ville ..... 32
- Introduction à la politique de la ville
et à la dimension sociale de la ville ..... 34
- Journées thématiques de découvertes
des pratiques des bailleurs sociaux ..... 36
- Maîtrise d'ouvrage des projets urbains ..... 38
- Villes et territoires, stratégies ..... 40
- L'architecte et le management urbain ..... 42

- Projets de territoires et développement durable en question ..... **44**
- L'architecte et le paysage ..... **46**
- L'intégration paysagère dans les projets d'architecture ..... **48**
- Ateliers de maîtrise d'œuvre urbaine en Asie du sud-est : session Shanghaï ..... **49**
- Ateliers de maîtrise d'œuvre urbaine sur la centralité et centre ancien : session française ..... **51**
- Protection, gestion et valorisation des centres historiques des villes ..... **53**


## La réhabilitation du bâti ancien et contemporain, la maintenance


- Patrimoine et réhabilitation ..... **56**
- L'architecte et les chantiers du patrimoine ..... **57**
- L'histoire et le patrimoine architectural du XXe siècle : enjeux pour le XXIe siècle ..... **59**
- L'architecte et le patrimoine..... **61**
- Travaux de réhabilitation du bâti en Île-de-France et insertion professionnelle des architectes..... **63**
- Réhabilitation et marchés publics ..... **64**
- Réhabiliter les quartiers : un métier pour l'architecte ..... **66**
- Patrimoine et développement local ..... **68**
- Conseil en maintenance technique ..... **70**


## La maison individuelle, les bâtiments agricoles, les petits équipements


- L'architecte et les bâtiments agricoles..... **74**
- L'architecte et la maison individuelle ..... **76**


## Les outils méthodologiques : NTIC et les démarches innovantes


- L'architecture à haute qualité environnementale ..... **80**
- L'architecte formateur à la haute qualité environnementale..... **82**
- Maître d'ouvrage et programmation ..... **84**
- Programmation architecturale et maîtrise d'ouvrage..... **86**
- Programmation et maîtrise d'ouvrage..... **88**

- La programmation des espaces culturels à l'épreuve de l'usage ..... **90**
- Informatique et architecture : représentation, gestion et communication des projets en architecture ..... **92**
- Construire en bois sous climat méditerranéen..... **94**
- Jeune architecte, vers un premier exercice ..... **95**
- La mise en place de parcours de formation à orientation méthodologique ..... **97**
- L'architecture et le multimédia ..... **99**
- La formation au NTIC par les NTIC..... **100**


## Les écoles d'architecture, les conseils d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement et formations universitaires


**École d'architecture et de paysage de Bordeaux**

- L'architecte et le management urbain..... **104**
- Le design..... **105**
- Le paysage..... **106**

**CRATerre-école d'architecture de Grenoble**

- Techniques de production et de construction..... **107**
- Enduits et surfaces décorées ..... **107**
- Habitat économique et développement durable ..... **108**
- The low-cost building construction project, Version anglaise du cours intensif « Le projet de construction économique »..... **108**

**École d'architecture de Languedoc-Roussillon**

- Direction de travaux bâtiment et coordination hygiène-sécurité ..... **110**

**Conseil d'architecture d'urbanisme et de l'environnement du Rhône**

- Pierre et architecture contemporaine..... **111**
- Façades en lumière..... **111**
- Les couleurs du végétal urbain ..... **112**
- Enduits et badigeons à la chaux..... **112**
- Réhabiliter la terre..... **113**

**Conseil d'architecture d'urbanisme et de l'environnement du Tarn**

- Créer un hébergement touristique ..... **114**

**Conseil d'architecture d'urbanisme et de l'environnement de Vendée**

- Dossier permis de construire ..... **115**

**Université de Reims Champagne-Ardennes**

- Urbanisme aménagement environnement ..... **116**

## Le GEPA et organismes de formation régionaux : conseils régionaux de l'ordre des architectes et structures connexes

### GEPA

- L'architecte et sa culture ..... **122**
- La haute qualité environnementale ..... **122**
- Démarche qualité ..... **123**
- Jeune architecte ..... **124**
- L'entreprise d'architecture ..... **125**
- Champs nouveaux ..... **126**
- L'expertise judiciaire ..... **127**
- Fonctions institutionnelles ..... **127**

### Comité régional d'éducation permanente en architecture (CREPA)

- Communication - Développement personnel ..... **130**
- Comment effectuer sa première déclaration de revenus professionnels ?..... **130**
- Désamiantage ..... **130**
- Prix de vente horaire et rentabilité des dossiers ..... **131**
- Maîtrise administrative des dossiers ..... **131**
- Pathologies des enduits et peintures ..... **132**
- Les missions d'urbanisme ..... **132**
- Lotissement..... **133**
- Plan directeur, plan de référence, études préalables, études d'impact..... **133**

- Loi Barnier ..... **134**
- Contrat d'urbanisme ..... **134**
- Le patrimoine ..... **135**

**CREPA Champagne-Ardennes**

- L'architecte et la maison individuelle ..... **136**
- L'expertise judiciaire ..... **136**
- Accompagnement à la démarche qualité ..... **136**
- Jeune Architecte ..... **136**
- Journées ou demi-journées d'information ..... **136**
- Voyages d'études en France et en Europe ..... **136**

**Conseil régional de l'ordre des architectes de Basse-Normandie**

- Le bois ..... **137**

**Délégation régionale à la formation continue de l'Ordre des architectes d'Île-de-France**

- La démarche qualité ..... **138**
- La copropriété ..... **138**
- La haute qualité environnementale ..... **138**
- Coordonnateur SPS ..... **138**
- Montage d'opérations immobilières ..... **139**
- Les végétaux ..... **139**
- La réhabilitation ..... **139**
- Les concours ..... **139**
- CAO/DAO ..... **139**
- Jeunes architectes ..... **140**
- La gestion de chantier ..... **140**
- Programmation ..... **140**
- Pathologie ..... **140**
- Gestion de projet ..... **141**
- Le bois ..... **141**
- Le ravalement ..... **141**
- L'expertise ..... **141**

**Conseil régional de l'Ordre des architectes du Languedoc-Roussillon**

- Formation CAO/DAO sur « ART + Art Lantis » ..... **142**

**Conseil régional de l'Ordre des architectes**
**Nord-de-Pas-de-Calais**


- Gérer l'agence, négocier les honoraires ..... **143**
- Jurés de concours ..... **144**


**Ordre des architectes de Picardie**


- Haute qualité environnementale ..... **145**


**CEFLU**


- Assurances construction ..... **146**
- Marchés publics de travaux ..... **146**
- Marchés privés de travaux ..... **147**
- Diagnostic et solution technique en réhabilitation..... **147**


**IFAMIF**


- Coordonnateur de sécurité et de protection de la santé - niveau 1 et niveau 3 ..... **148**
- Diagnostic du risque amiante ..... **149**
- Environnement : nouvelles exigences dans le BTP et les métiers de la ville, stratégie de gestion de l'environnement ..... **150**
- Environnement : 2002, réglementation et gestion des déchets..... **151**
- Le développement local urbain ..... **152**
- Gestion de l'agence ..... **153**
- Le DAO en architecture avec Autocad ..... **154**
- La communication des projets architecturaux 3D STUDIO MAX-VIZ - l'imagerie de synthèse ..... **155**
- La communication des projets architecturaux : Photoshop : le traitement numérique de l'image..... **156**
- Le DAO en architecture et aménagement de l'espace, la communication des projets. ..... **157**
- La CAO/DAO en conception architecturale ..... **158**


**L'observatoire national de la remédiation amiante**


- Remédiation amiante..... **159**

# Préfaces

# La formation continue, vecteur indissociable d'une politique de modernisation dynamique des métiers de l'architecture

## par François Barré

Les architectes traversent une crise de longue période qui s'apparente plutôt à une mue. Depuis quinze ans, les évolutions ont été rapides et la crise économique a eu des effets dommageables dans le secteur de l'architecture. Ces transformations en profondeur ont été amplifiées par la quête d'une nouvelle société urbaine, l'existence du marché européen, les ambitions concurrentielles des pays émergents et la mondialisation rapide des produits et des services.

Toutefois, dans ce contexte de restructuration économique et sociale, d'innovation technologique concernant tout particulièrement l'information et la communication, l'élargissement du champ d'intervention et l'invention de nouveaux itinéraires sont des facteurs décisifs pour le développement des capacités professionnelles des architectes.

Face aux défis à relever, la formation continue est stratégique ; ce n'est plus seulement un outil de formation complémentaire classique ou d'ajustement des savoirs à court terme et des compétences ; c'est une composante de la stratégie de réussite économique et sociale, c'est un moteur essentiel pour faire émerger des professionnalités potentielles et des capacités d'innovation individuelles et collectives.

La formation continue consiste à la fois à conquérir des champs nouveaux, à s'investir autrement dans un métier aux formes diversifiées et à s'intégrer dans un dispositif d'anticipation de pratiques nouvelles.

**Ainsi, dans la politique ambitieuse que la direction de l'architecture et du patrimoine souhaite conduire afin de rendre à l'architecture sa mission essentielle dans la transformation des espaces de vie, les propositions plurielles énoncées dans ce guide s'inscrivent dans la requalification des conditions de production de notre architecture.**

**Pour la première fois, l'offre de formation s'adresse non seulement à tous les publics d'architectes mais elle contribue également à la pluridisciplinarité de l'exercice professionnel en impliquant d'autres spécialistes du cadre de vie : urbanistes, architectes d'intérieur, paysagistes...**
**Elle émane aussi de prescripteurs divers : écoles d'architecture, CAUE, groupe pour l'éducation permanente des architectes, conseils régionaux de l'ordre des architectes, instituts d'urbanisme.**

**Cette brochure participe à une meilleure connaissance et nous l'espérons, à une plus grande cohérence de la politique de formation que nous conduisons avec les architectes, les organisations professionnelles, les différentes institutions et les acteurs économiques concernés. La formation continue implique l'ensemble des acteurs autour d'une appréhension commune des enjeux et ne peut se développer qu'en partenariat.**

**Je remercie tous ceux qui, aujourd'hui, sont engagés dans ce combat pour la transmission des savoirs et la maîtrise des transformations et me réjouis tout particulièrement de présenter cet ouvrage sur la formation continue, que j'ai souhaité le plus exhaustif possible et élaboré en concertation avec le Président du conseil national de l'ordre des architectes, la Présidente de l'union nationale des syndicats français d'architecture et l'ensemble des partenaires formateurs.**

**François Barré**

Directeur de l'architecture et du patrimoine

# Une nouvelle ambition pour la formation continue des architectes

## par Yves Magnan

Devant un environnement socio-économique, politique et culturel en constante mutation, la profession d'architecte se doit de mener un travail de réflexion en profondeur, d'information et de formation continues pour le présent et pour l'avenir de ses compétences.

Ce travail implique la prise en compte immédiate des impératifs qui se posent à la profession en termes d'insertion et de formation professionnelle, et d'adaptation aux conditions de son exercice professionnel en constante évolution.

Ce travail implique également la nécessité de mener ces investigations en termes d'ingénierie de formation et de conception pédagogiques, en collaboration avec les partenaires publics et privés de l'acte architectural et urbain. Cela représente le centre des préoccupations de la profession d'architecte aujourd'hui et constitue l'objet de la réflexion en cours pour la définition d'une profession adaptée aux conditions de notre temps et au service de l'intérêt général.

C'est pourquoi l'Ordre des architectes souscrit à toutes les offres de formation que présente ce guide de la Direction de l'architecture et du patrimoine du Ministère de la Culture et de la Communication.

Mais cet effort de réflexion implique davantage encore à nos yeux la nécessité d'anticiper les conditions futures de l'exercice du métier d'architecte.

Garantir la qualité de leur intervention, c'est garantir « l'intérêt public » qui est conféré par la loi à la qualité de l'architecture et du cadre de vie.

C'est renforcer la responsabilité professionnelle, sociale et culturelle des architectes, de l'exercice de leurs compétences et des devoirs qui leur incombent.

**Là se situe notre souci renouvelé pour une information et formation continue d'excellence.**

**Quel qu'en soit le cadre réglementaire futur, formation continue obligatoire ou pas, licence d'exercice ou pas, l'Ordre des architectes souscrira et validera toutes information et formation qui répondent non seulement aux impératifs d'insertion des jeunes, d'adaptation des professionnels confirmés mais également d'anticipation des nouveaux besoins sociaux et culturels et donc des compétences à renouveler en permanence des architectes.**

**Yves Magnan**

Président du conseil national de l'Ordre des architectes

# La société française du 3ème millénaire aura le cadre de vie qu'elle mérite

## par Dominique Riquier-Sauvage

En déclarant : « l'architecture est une expression de la culture. La création architecturale, la qualité des constructions, leur insertion harmonieuse dans le milieu environnant, le respect des paysages naturels ou urbains ainsi que du patrimoine sont d'intérêt public », le législateur a imposé le recours à un professionnel compétent : l'architecte.

De par sa formation et sa vocation, de tous les acteurs du bâtiment, l'architecte est, de fait, le seul, à se préoccuper de ce qui se passe au-delà des limites du « terrain » qu'il a en charge de construire, de réhabiliter et de valoriser.

L'architecte est naturellement soucieux de l'environnement dans lequel le projet doit s'inscrire. Pour créer, choisir et arbitrer, l'architecte s'appuie sur des savoirs actualisés en permanence : culture, sciences sociales, valeur environnementale, urbanisme, composition générale et de détail, fonctionnalité et ergonomie des ouvrages, techniques de construction et d'équipement, sécurité et santé des constructeurs et des utilisateurs, maîtrise des coûts, respect des dispositions réglementaires et normatives.

L'architecte n'est presque jamais le « plus sachant » dans tous les domaines, et dès que la nature du site ou la complexité du programme le nécessite, il est assisté par des spécialistes, qu'il s'agisse de sujets d'ordre fonctionnel ou de domaines particuliers de la conception. Mais aussi, aucun spécialiste ne peut concevoir isolément la partie d'ouvrage ressortant de son domaine. Les décisions d'ordre technique ne sont jamais prises individuellement par chacun des spécialistes auxquels l'architecte peut être associé.

De même, la valeur symbolique que l'on peut vouloir donner à certaines parties d'ouvrage peut rendre plus complexe l'organisation fonctionnelle, engendrer des coûts supérieurs, ou poser des problèmes de sécurité, ou d'insertion dans le site, etc..., et nécessiter de nouvelles études.

Il faut donc un professionnel qui sache, tout au long de sa mission, assumer cette tâche de création en prenant en considération toutes les données, fournies tant par le maître de l'ouvrage que par ses partenaires de la conception, et qui puisse proposer les compromis satisfaisant au mieux l'ensemble des objectifs. Il s'agit bien d'un travail de synthèse et de management de projet, à partir de connaissances sans cesse mises à jour. Cette analyse révèle l'étendue de domaines de compétences et de nouveaux champs d'intervention possibles. Cela induit donc des besoins de formation, tant initiale que continue, que la profession ne peut négliger. Au-delà de la maîtrise d'œuvre, les compétences de l'architecte sont attendues dans tous les lieux et métiers du cadre de vie : là aussi, des besoins nouveaux de formation apparaissent pour faciliter et accompagner l'exercice du métier d' architecte.

L'UNSFA, depuis sa création, n'a eu de cesse de poursuivre ses investigations dans les nouvelles technologies, les nouveaux marchés, et de bâtir des programmes de formation adaptés.

Aujourd'hui apparaissent des formations prioritaires dans les domaines suivants : démarche qualité - certification - management de projet - maîtrise des nouvelles technologies de l'information et de la communication - haute qualité environnementale et développement durable.

C'est pourquoi l'UNSFA se réjouit particulièrement de la publication du guide de formation continue des architectes 2000 réalisé par le Ministère de la Culture et de la Communication et la Direction de l'architecture et du

**patrimoine : les stages qui y sont proposés répondent aux problématiques actuelles et permettront aux architectes, tant salariés qu'employeurs, d'avoir les compétences attendues favorisant une insertion durable dans la société pour répondre à ses nouveaux défis.**

**Dominique Riquier-sauvage**

Présidente de l'Union Nationale des Syndicats Français d'Architectes

# La Direction de l’architecture et du patrimoine

## Les thèmes de formation peuvent être regroupés dans cinq orientations majeures

### 1. L'exportation et l'internationalisation

• Le métier d'architecte s'exerce depuis plus de dix ans dans l'espace européen ; les perspectives ouvertes par l'OMC élargissent cet horizon au monde entier. Des formations appropriées préparent les jeunes professionnels à affronter ces enjeux et à répondre de manière compétitive à la concurrence internationale : exporter sur de nouveaux marchés, constituer des réseaux d'alliance et de partenariats avec leurs homologues étrangers, s'internationaliser...

### 2. Les villes et les territoires

Les architectes doivent répondre aux mutations rapides des espaces urbains et ruraux. Ce champ est vaste et les échelles d'intervention y sont multiples : de l'espace public au grand paysage. L'architecte intervient en liaison ou non avec d'autres professionnels aux côtés des maîtres d'ouvrage, aux différents stades de conception et de réalisation des projets d'aménagement. L'architecte aura ainsi accès aux métiers de management urbain, de la maîtrise d'ouvrage urbaine, de la maîtrise d'ouvrage sociale, de chef de projet.

### 3. La réhabilitation du bâti ancien et contemporain, la maintenance

Alors que la réhabilitation du bâti ancien ou des ensembles contemporains constitue un champ incontournable de l'expression architecturale et de l'économie du BTP, les architectes sont paradoxalement peu présents dans ce secteur d'activité. Cette absence est d'autant plus regrettable que la réhabilitation constitue un domaine d'avenir, économe de l'espace national.

Aussi, l'architecte sera formé pour faire face à cette forte demande qui concerne à la fois les techniques de restauration et de réhabilitation du bâti, le montage financier, l'organisation du chantier et il devra bien sûr assurer l'accompagnement social souvent inhérent à ce type d'opération.

**4.** **La maison individuelle, les bâtiments agricoles et les petits équipements**

L'architecte intervient de manière anecdotique dans le marché individuel alors que des demandes en matière de qualité de vie sont de plus en plus exprimées par les usagers et les collectivités locales.

Dans un autre secteur, les architectes doivent s'investir plus pleinement dans la réhabilitation et la construction des bâtiments agricoles.

**5.** **Les outils méthodologiques NTIC et les démarches innovantes**

L'évolution extraordinaire des nouvelles technologies d'information et de communication transforment rapidement et profondément les rapports de l'architecte avec l'outil de travail et influent sur ses pratiques.
Pour la première année, le thème de la programmation intervient en nombre dans l'offre de stage. Les conséquences de la méthode programmatique en termes d'efficacité et de gain de temps sont enfin considérées.

# Les stages : mode d'emploi

La formation continue s'est adaptée aux nouvelles exigences des professionnels et à l'évolution économique et sociale du pays. Elle a changé de clientèle potentielle ; la pluridisciplinarité a privilégié, à côté des architectes, aussi bien en exercice qu'en quête d'emploi, aussi bien libéraux que salariés, les urbanistes, les paysagistes, les architectes d'intérieurs, les maîtres d'œuvre.

Le temps et la durée de la formation se répartissent autrement que les années précédentes. Ainsi, l'offre de formation est multiple dans ses contenus bien sûr mais aussi dans la clientèle qu'elle souhaite sollicitée, et les modalités pratiques de son exercice.

Toutefois, d'une année sur l'autre, un certain nombre de paramètres perdurent. Les stages de formation sont sélectionnés au terme d'un avis d'appel d'offres et de la réunion d'un comité de sélection constitué de représentants de l'administration, des écoles d'architecture, des organisations professionnelles et d'architectes. La campagne de publicité et de promotion animée à la fois par la Direction de l'architecture et du patrimoine et les organismes de formation, couvre la presse spécialisée, quelques quotidiens nationaux et les relais institutionnels tels que les écoles d'architecture, les agences pour l'emploi des cadres, les conseils régionaux de l'Ordre des architectes...

Les stages d'une durée d'un an font l'objet d'un suivi attentif : une convention est établie entre la Direction de l'architecture et du patrimoine et l'organisme de formation ainsi qu'un cahier des charges entre la direction, l'organisme de formation, l'organisme d'accueil et le stagiaire. Une fiche de missions jointe au cahier des charges par l'organisme d'accueil définit avec précision les missions de l'architecte. Chaque formation est évaluée deux à trois fois par an lors de regroupements initiaux, finaux et lors d'une séance intermédiaire.

Le projet pédagogique doit permettre une remise en situation des architectes et favoriser de nouvelles qualifications professionnelles.

Les formations sont l'occasion d'une réflexion commune et d'un échange de connaissances et d'expériences. Elles permet tent ainsi la constitution de réseaux de compétences dans l'ensemble du pays.

Ces stages permettent une capitalisation considérable de savoir-faire dans des domaines très variés et performants : par le réseau que les stagiaires tissent peu à peu eux-mêmes, ils sont susceptibles à la fois de faire évoluer la profession et de susciter des retombées positives sur la formation initiale. La formation favorise l'insertion des stagiaires dans de nombreux réseaux, des villes et régions françaises aux pays du monde entier.

Enfin, en ce qui concerne les stages d'insertion professionnelle d'un an, les résultats sont appréciables puisque plus des deux tiers des architectes stagiaires obtiennent un emploi en fin de stage.

Les stages sont pris en charge financièrement par la Direction de l'architecture et du patrimoine. Toutefois, le développement du partenariat est un des objectifs fondamentaux de cette politique : il existe actuellement avec d'autres directions de ministères, de conseils régionaux, le groupe pour l'éducation permanente des architectes... et c'est la règle commune pour toutes les formations. L'implication de nombreux partenaires dans le montage et la gestion de ces actions accroît incontestablement la performance et le rayonnement de cette politique ; un plus grand apport de financement extérieur est à noter pour l'an 2000 et pour quelques stages à dimension expérimentale, des crédits européens contribuent à l'équilibre financier.

# L’exportation et l’internationalisation

# Entraînement des architectes aux réalités internationales

## Contexte et motifs

L'internationalisation est désormais le champ naturel des activités des architectes. Qu'ils souhaitent exporter leur savoir ou non, leur marché intérieur est maintenant européen. Leurs clients, leurs concurrents, leurs partenaires, leurs bailleurs de fonds sont ou seront des étrangers avec lesquels il conviendra d'apprendre à travailler. Cette nouvelle forme d'exercice de la profession ne se limite pas à la traduction en langue étrangère des méthodes et outils maîtrisés sur le marché français. Elle exige de nouveaux savoir-faire qui sont l'occasion d'élargir les compétences voire de diversifier les métiers.

## Objectifs

Permettre à des architectes d'élargir leurs compétences pour le développement d'une activité internationale. Qu'ils soient demandeurs d'emploi salarié ou désireux d'exercer leur activité de manière libérale, la formation ambitionne de leur donner l'autonomie pour piloter tout ou une partie de cette action.

## Public

Architectes D. P. L. G. ou D. E.S. A. ou équivalence étrangère agréée, demandeurs d'emploi justifiant d'une expérience professionnelle.

Architectes salariés en congé individuel de formation.

Architectes en libéral ayant une activité réduite leur permettant de suivre la formation.

## Durée

33 journées de formation en alternance reparties sur un an (3 jours de formation par mois).

## Contenu

- développer une stratégie d'internationalisation ;
- connaître les marchés internationaux ;
- rechercher des partenaires étrangers ;
- maîtriser le cadre juridique des relations internationales ;
- financer les activités internationales ;
- gérer les risques internationaux ;
- maîtriser les relations interculturelles.

### Débouchés potentiels

Exercer des responsabilités nouvelles pour des architectes, au sein d'une entreprise, cabinet ou agence d'architecture ayant des activités à l'international. Occuper des fonctions de technico-commercial à l'export pour des entreprises de second œuvre et de matériaux de construction.

**Association pour le développement de la formation aux réalités internationales (ADEFRI)**

***Alain Simon***

**281, rue de Vaugirard • 75015 Paris**
**Tél : 01 56 08 17 16 • Fax : 01 56 08 13 26**
**E. mail : adefriphileas@wanadoo.fr**

# L'architecte, consultant pour les pays émergents

## Contexte et motifs

Une situation conjoncturelle exceptionnelle s'offre aux architectes comme ils n'en avaient pas rencontrée en France depuis les années 60 : la reconstruction, l'urbanisation et la croissance concernent désormais plus d'un milliard de nouveaux acteurs à l'Est de l'Europe, en Asie orientale, en Amérique latine et même dans quelques parties de l'Afrique. Les chantiers se multiplient dans le monde nouveau issu de la guerre froide. Son destin va se jouer dans les villes et les architectes y joueront un rôle clé. Nous sommes convaincus que la crise actuelle des pays émergents n'est qu'une maladie infantile à l'issue de laquelle une croissance débarrassée de la spéculation repartira. La formation vise à préparer les architectes à saisir avec professionnalisme l'opportunité historique qui s'offre à eux.

## Objectifs

Permettre à des architectes d'élargir leurs compétences pour le développement d'une activité internationale. Qu'ils soient demandeurs d'emploi salarié ou désireux d'exercer leur activité de manière libérale, la formation ambitionne de leur donner l'autonomie pour piloter tout ou une partie de cette action.

## Public

Architectes D. P. L. G. ou D. E.S. A. ou équivalence étrangère agréée, demandeurs d'emploi justifiant une expérience professionnelle. Architectes salariés en congé individuel de formation. Architectes en libéral ayant une activité réduite leur permettant de suivre la formation.

## Durée

33 journées de formation en alternance reparties sur un an.

## Contenu

- développer une stratégie d'internationalisation adaptée aux caractéristiques de l'émergence ;
- connaître les spécificités des principaux marchés émergents de l'Est de l'Europe, d'Asie, d'Amérique latine et d'Afrique ;
- rechercher des partenaires étrangers et apprendre à travailler localement ;
- maîtriser le cadre juridique des relations internationales ;

- financer une présence dans les pays émergents ;
- gérer les risques spécifiques dans le contexte de l'après crise de 1997 ;
- maîtriser les relations interculturelles.

### Débouchés potentiels

Exercer des responsabilités nouvelles pour des architectes au sein d'une entreprise, cabinet ou agence d'architecture ayant des activités à l'international. Occuper des fonctions de technico-commercial à l'export pour des entreprises de second œuvre et de matériaux de construction.

**Association pour le développement de la formation aux réalités internationales (ADEFRI)**

***Alain Simon***
**281, rue de Vaugirard • 75015 Paris**
**Tél : 01 56 08 17 16 • Fax : 01 56 08 13 26**
**E. mail : adefriphileas@wanadoo.fr**

# L'internationalisation des architectes - Méthodes et outils

## Contexte et motifs

De nombreux architectes en exercice souhaitent adjoindre une activité internationale à leur activité traditionnelle qui s'exerce sur le marché intérieur. Il s'agit alors pour eux de diversifier leurs risques. D'autres sont conscients de la nécessité de nouer de nouveaux partenariats avec des collègues étrangers pour faire face à de nouveaux concurrents ou à des marchés qui dépassent leurs moyens isolés. Tous éprouvent le besoin d'élargir leur champ de compétences en gestion et disposent de peu de temps à consacrer à la formation. Une formation synthétique s'emploie à répondre à leur attente.

## Objectifs

Permettre à des architectes d'élargir leurs compétences pour le développement d'une activité internationalisée en découvrant les principales techniques de l'internationalisation, la logique et le langage des praticiens.

## Public

Architectes D. P. L. G. ou D. E.S. A. ou équivalence étrangère agréée. Architectes salariés en congé individuel de formation.

## Durée

9 journées de formation réparties sur trois mois (3 jours de formation par mois).

## Contenu

- développer une stratégie d'internationalisation ;
- mettre en place le cadre juridique d'une relation internationale ;
- les principales techniques de financement et de couverture de risques à l'international.

## Débouchés potentiels

Participer au développement international au sein d'une entreprise, cabinet ou agence d'architecture.

**Association pour le développement de la formation aux réalités internationales (ADEFRI)**

*Alain Simon*

**281, rue de Vaugirard • 75015 Paris**

**Tél : 01 56 08 17 16 • Fax : 01 56 08 13 26**

**E. mail : adefriphileas@wanadoo.fr**

# Les villes et les territoires

# L'architecte, acteur du projet de ville

## Contexte et motifs

La ville évolue très vite: elle devient le lieu de socialisation des populations; elle est aussi le lieu d'expression des attentes, des désirs sociaux et techniques et donc le lieu d'exercice des conflits. La politique de la ville qui se met en place au travers des contrats de ville est un terrain sur lequel l'architecte peut exercer son expertise. Il est important pour l'architecte d'acquérir les outils de la lisibilité de la ville, afin d'en devenir l'un des acteurs opérationnels. La ville change, l'architecte bouge et élargit son champ professionnel au travers d'une meilleure connaissance des dynamiques liées à la dimension sociale de la ville.

## Objectifs

- favoriser l'approche des différentes dimensions qui caractérisent la vie sociale de la cité ;
- faire de l'architecte un partenaire des projets au sein d'une démarche plurielle et participative ;
- permettre à l'architecte de cerner le champ des intervenants de la ville et favoriser la maîtrise des concepts, passerelles entre les différents champs professionnels.

## Public

Architectes diplômés, demandeurs d'emploi, qui cherchent à élargir leurs capacités professionnelles sur le terrain de la ville et de sa dimension sociale.

## Durée

Un an réparti en deux dynamiques :

- approche théorique : 10 séminaires de 3 ou 4 jours représentant 35 jours de pédagogie ;
- approche opérationnelle : accueil comme stagiaire sur un an dans un organisme acteur de la ville, dans un service favorisant l'approche sociale de la ville (services spéciaux de ville - CAUE - H. L. M. - agences d'urbanisme - PACT-ARIM - Antenne DSU).

## Contenu

- la ville d'aujourd'hui : ses lieux d'évolution, les changements, son rôle de socialisation ;
- l'architecte dans la ville : les missions liées aux contrats de ville et aux projets de ville ;

• les acteurs de la ville et leur évolution : institutionnels - décideurs - techniciens - citoyens ;
• les contrats de ville : la dynamique du contrat de ville, le contenu, l'opérationnalité ;
• la cohésion sociale, produit d'un management des acteurs de la ville ;
• l'architecte « acteur du projet de ville » : lien entre le vécu et le technique, médiateur dans la mise en forme des dynamiques.

### Débouchés potentiels

L'ensemble du champ de la politique de la ville - contrat de ville – contrat de pays – mise en œuvre des acteurs des contrats de plan avec leur corollaire européen auprès des collectivités territoriales.

## Pour lier l'action entre cité et entreprise (PLACE)

***Guy Pottier***
**2, boulevard Bonrepos • 31000 Toulouse**
**Tél : 05 62 73 06 73 • Fax : 05 62 73 00 87**

# Introduction à la politique de la ville et à la dimension sociale de la ville

## Contexte et motifs

La ville évolue très vite : elle devient le lieu de socialisation le plus pertinent des populations ; elle est aussi le lieu d'expression des attentes, des désirs sociaux et techniques et donc le lieu d'exercice des conflits. La politique de la ville qui se met en place au travers des contrats de ville est un terrain sur lequel l'architecte peut exercer son expertise. Il est indispensable aujourd'hui qu'il connaisse mieux les « politiques de la ville », pour s'intégrer dans des démarches dynamiques. Cette expertise ayant des contenus tant sociaux que techniques, il est important pour l'architecte d'acquérir les outils de la lisibilité de la ville. La société change, la ville devient un lieu incontournable des changements. L'architecte élargit son champ professionnel au travers d'une meilleure connaissance des dynamiques liées à la dimension sociale de la ville.

## Objectifs

- favoriser l'approche des éléments qui caractérisent la vie sociale de la cité ;
- faire de l'architecte un partenaire des projets, lui donner la capacité à être un acteur du terrain au sein d'une démarche plurielle et un leader en matière de démarche participative ;
- permettre à l'architecte de cerner le champ des intervenants du secteur socio-technique de la ville et favoriser la maîtrise des concepts qui seront des passerelles entre les champs professionnels.

## Public

Architectes diplômés, en activité ou demandeurs d'emploi.

## Durée

12 jours de formation à raison de 4 séminaires de 3 jours ou 6 semaines de 2 jours.

## Contenu

- la ville d'aujourd'hui : ses lieux d'évolution, son rôle de socialisation ;
- l'architecte dans la ville : les missions en évolution liées aux contrats de ville et aux projets de ville ;
- les acteurs de la ville : institutionnels - décideurs - techni-

ciens - associatifs - citoyens ;

• les contrats de ville : la dynamique du contrat de ville au sein de la politique de la ville, le contenu ;

• la cohésion sociale objectif central de la ville : produit d'un management des acteurs de la ville ;

• l'architecte « Acteur du projet de ville » : médiateur dans la mise en forme des dynamiques.

### Débouchés potentiels

Positionner les structures et agences d'architectes comme des partenaires de la politique de la ville.

**Pour lier l'action entre cité et entreprise (PLACE)**

*Guy Pottier*
**2, boulevard Bonrepos • 31000 Toulouse**
**Tél : 05 62 73 06 73 • Fax : 05 62 73 00 87**

# Journées thématiques de découvertes des pratiques des bailleurs sociaux

## Contexte et motifs

La coopération entre maîtrise d'ouvrage et maîtrise d'œuvre est parfois entachée d'incompréhension réciproque. Un partenariat efficace nécessite un langage commun reposant sur une bonne compréhension des contraintes et des pratiques.

## Objectifs

Ces modules, d'une journée chacun, permettront aux architectes d'appréhender l'environnement institutionnel de l'habitat social et d'actualiser leurs connaissances techniques, réglementaires, économiques, financières ou juridiques liées au logement social.

## Public

Architectes, urbanistes en exercice.

## Durée

Succession de 5 journées thématiques indépendantes les unes des autres. Les participants peuvent choisir le nombre de journées auxquelles ils souhaitent participer.

## Contenu

- Journée 1 : les enjeux du logement social aujourd'hui

Les entreprises du logement social - Les partenaires - Les enjeux et les perspectives.

- Journée 2 : financement du logement social : contraintes et obligations

Les organismes de financement du logement - L'alimentation financière - Les produits de financement du logement.

- Journée 3 : les contraintes programmatiques du maître d'ouvrage social

Les données du programme : objet de l'opération - Les informations - Les contraintes d'urbanisme, techniques, architecturales - Les exigences architecturales, économiques, sociales, urbaines - Les documents d'appui - Articulation maîtrise d'ouvrage/maîtrise d'œuvre.

- Journée 4 : évolution de la demande de logement, évolution des produits

Évolution des populations à loger - Les dispositifs économiques, administratifs, contribuant à adapter l'habitat - Les

expériences en cours : habitat adapté…

• Journée 5 : le logement social européen et évolution des politiques

Les stratégies d'adaptation des acteurs - L'émergence d'une « nouvelle donne » communautaire.

### Débouchés potentiels

Meilleure articulation avec les maîtres d'ouvrage.

**Association pour la formation professionnelle continue des organismes de logement social (AFPOLS)**

***Catherine Dubois***

**2, rue Lord Byron • 75008 Paris**

**Tél. : 01 40 75 79 09 • Fax : 01 40 75 04 21**

**E-mail : c.dubois.afpols@union-hlm.org**

# Maîtrise d'ouvrage des projets urbains

## Contexte et objectifs

Cette formation vise à développer le savoir faire nouveau impliqué par la maîtrise des projets urbains couvrant un spectre large de fonctions urbaines. Leur réalisation impliquant l'intervention d'acteurs publics et privés dont le partenariat est le résultat de négociations préalables longues, le stage s'inscrit dans la durée et nécessite un phasage flexible éclairé par des projections à long terme des capacités financières de la collectivité concernée. Leur maîtrise, tant au stade de la conception qu'à celui de la mise en œuvre, appelle un métissage de la culture financière et de la culture urbaine. L'objectif est de s'appuyer sur une expérience professionnelle sectorielle et de la valoriser en donnant les outils nécessaires à la maîtrise globale d'un projet urbain.

## Public

Elle s'adresse à tous les cadres appelés à participer aux structures de pilotage normalement mises en place pour conduire un projet urbain ; plus particulièrement aux architectes, aux urbanistes, aux cadres du développement local, des SEM et des organismes d'HLM ayant un rôle stratégique à jouer d'abord pour délimiter la faisabilité du projet et pour prévenir les dysfonctionnements lors de la mise en œuvre.

## Durée

60 jours sur 1 an par séquences de deux jours en fin de semaine.

## Contenu

Planification stratégique : l'application de la démarche projet - Projets urbains, mobilités et infrastructures - Observation des micromarchés fonciers et immobiliers - Diagnostics urbains et études de faisabilité - L'organisation d'une consultation urbaine - L'ingénierie financière du projet ; les montages en partenariat - La planification opérationnelle et le phasage du projet - La sélection des programmateurs - Le contrôle de gestion des opérations et des opérateurs - Étude de cas.

## Débouchés potentiels

Cette formation qualifiante favorise l'accès à de nombreux métiers au sein des organismes, entreprises ou collectivités

publiques intervenant dans la maîtrise d'ouvrage urbaine, tels que le montage de projets, la conduite d'opérations, la direction de projets urbains ou la programmation d'investissements immobiliers.

**École d'architecture de Paris-Val-de-Marne**
*Michèle Tilmont*
**11, rue du Séminaire de Conflans • 94220 Charenton**
**Tél. : 01 43 76 28 96 • Fax : 01 43 76 06 63**

**Institut d'urbanisme de Paris - Université Paris XII**
*Patricia Ingallina*
**58, avenue du Général de Gaulle • 94000 Créteil**
**Tél. 01 45 17 11 63 • Fax : 01 45 17 11 49**
**E-mail : ingallina@univ-paris12.fr**

# Villes et territoires, stratégies

## Contexte et motifs

L'architecture constitue un champ professionnel en pleine évolution : prise en compte de nouveaux territoires, diversification des métiers et des compétences, ouverture des frontières et proximité de cultures diverses, apparition de nouvelles figures de l'exercice professionnel accompagnant l'évolution sensible de la commande publique. Dans ce contexte « fluide », la formation continue doit viser une actualisation des connaissances, des outils et des méthodes. Elle doit également tracer de nouvelles pistes, anticiper sur des besoins et des compétences à peine esquissés.

## Objectifs

- dresser un état des lieux des problématiques actuelles dans l'aménagement des villes et des territoires en s'appuyant sur des études de cas ;
- améliorer la connaissance des institutions et des acteurs impliqués dans l'aménagement, l'urbanisme, des rôles de chacun, des règles du jeu à l'œuvre dans ces champs ; des démarches innovantes entreprises par les collectivités locales dans la gestion de leur territoires ;
- favoriser la confrontation de cultures différentes et la meilleure compréhension des logiques plurielles dans l'appréhension des démarches d'aménagement pluridisciplinaires.

## Public

Architectes diplômés, demandeurs d'emploi ou en exercice, en profession libérale ou au sein d'un organisme privé ou public, titulaires d'un diplôme d'urbanisme, de paysagisme, ou d'ingénieur dans le secteur de l'aménagement ou du BTP.

## Durée

6 sessions de 3 journées, soit 18 jours de formation, traitant d'un thème bien identifié et mixant apports théoriques et visites sur le terrain.

## Contenu

- réhabilitation et requalification, intervention sur le patrimoine et DSU ;
- procédures, réglementation, concertation ;

- maîtrise d'ouvrage et projet urbain complexe ;
- transports et déplacements urbains dans une perspective de développement ;
- projet urbain concerté ;
- systèmes d'informations géographiques urbains.

### Débouchés potentiels

Métiers de la ville et de la fonction publique d'Etat ou territoriale, concours de la fonction publique d'Etat et de la fonction publique territoriale.

**École d'architecture de Grenoble**

***Aysegul Cankat* • *Marianne Veillerot***
**60, avenue de Constantine • 38 100 Grenoble**
**Tel : 04 76 69 83 15 • Fax : 04 76 69 83 38**
**E-mail : marianne.veillerot@grenoble.archi.fr**

**Institut d'urbanisme de Grenoble**

***Josée Jeanneret***
**2, rue François Raoult • 38 000 Grenoble**
**Tél : 04 76 85 16 70 • Fax : 04 76 56 21 76**
**E-mail : josee.jeanneret@wanadoo.fr**

# L'architecte et le management urbain

## Contexte et motifs

L'évolution des processus de production et de gestion de l'espace urbain depuis un peu plus d'une décennie a ouvert un champ d'interventions dans lequel la vision projective et la compétence spécifique de l'architecte trouvent de nouveaux débouchés : les métiers de la ville et de la maîtrise d'ouvrage publique. Cette formation est destinée à des architectes souhaitant acquérir une compétence dans le domaine de la gestion urbaine. Elle vise à insérer ces professionnels dans les organismes d'études ou de maîtrise d'ouvrage intervenant dans les différents champs de l'aménagement. Il sera proposé à six ou sept stagiaires une préparation au concours externe de la fonction publique territoriale.

## Public

Architectes DPLG possédant un minimum d'expérience professionnelle.

Stagiaires de la formation professionnelle rémunérés par l'État.

## Durée

10 mois à plein temps dont 33 jours de formation théorique, auxquels s'ajoutent pour quelques uns 7 jours de préparation au concours d'ingénieur subdivisionnaire de la fonction publique territoriale.

## Contenu

- approche théorique et connaissance générales ;
- spécificités du secteur public et du secteur mixte ;
- acteurs de l'urbanisme et de l'aménagement ;
- préparation au concours externe d'ingénieur subdivisionnaire : méthodologie...

## Débouchés potentiels

Intégration dans une collectivité locale, une agence d'urbanisme publique ou privée, un bailleur social public ou privé, un organisme aménageur. Intégration dans la fonction publique territoriale.

**École d'architecture de Bordeaux**
*Chantal Callais* • *Daniel Mandouze*
Domaine de Raba • 33405 Talence
Tél : 05 57 35 11 61 • Fax : 05 56 37 03 23
E-mail : chantal.callais@bordeaux.archi.fr

**Centre de formation des architectes d'Aquitaine (CFAA)**
*Élisabeth Gastien*
2 bis, Place Jean Jaurès • 33000 Bordeaux
Tél : 05 56 44 68 33 • Fax : 05 56 52 53 57

# Projets de territoires et développement durable en question

## Contexte et motifs

Cette formation, dont la deuxième promotion débute en janvier 2000, entend s'ouvrir largement sur l'international.

## Objectifs

Compléter des formations de troisième cycle existantes et développer une offre de formation continue. Il s'agit de permettre à des praticiens confirmés exerçant dans les domaines de l'architecture, de l'aménagement et de l'urbanisme d'élargir leurs pratiques professionnelles et d'actualiser leur savoir en confrontant leurs modes d'exercice professionnel et leurs expertises techniques à l'échelle européenne.

## Public

Public de praticiens confirmés de haut niveau travaillant dans le champ de l'urbanisme et de l'aménagement : architectes, urbanistes pratiquant dans le secteur libéral, dans les collectivités territoriales…

## Durée

6 sessions de 3 ou 4 jours sur une durée totale de dix-huit mois. Ces sessions sont organisées sur des sites territoriaux différents : Aix en Provence/Marseille, Bordeaux, Brest, Grenoble, Lyon, Berlin, Lille, Birmingham, Nantes.

Cette formation est sanctionnée par un diplôme d'université de troisième cycle.

## Contenu

Avec la volonté d'inscrire la question du développement durable comme thème majeur de la formation, le fil conducteur du cycle est articulé sur des projets de territoire de différentes échelles. Ces territoires sont analysés à l'aune du développement durable envisagé ici comme principe d'action. L'analyse s'appuie sur des projets concrets qui servent d'étude de cas. Un « tour de France » comprenant des incursions européennes (Grande-Bretagne et Allemagne) abordera différents projets d'aménagement et suscitera un questionnement critique de la part des participants

**Institut d'urbanisme de Grenoble**
*Josée Jeanneret*
**2, rue François Raoult • 38000 Grenoble**
**Tel : 04 76 85 16 70 • Fax : 04 76 56 21 76**
**E-mail : josee.jeanneret@wanadoo.fr**

# L'architecte et le paysage

## Contexte et motifs

Action menée par le conservatoire international des parcs et jardins et du paysage depuis 1995, avec le concours de la Direction de l'architecture et du patrimoine et de la région Centre.

## Objectifs

Permettre aux architectes de se sensibiliser aux questions esthétiques, techniques, réglementaires de l'aménagement du paysage.

## Public

Architectes demandeurs d'emploi.

## Durée

6 mois à plein temps.

## Contenu

- la question du paysage : représentations historiques, contemporaines et sociales des jardins et du paysage ;
- la question des réglementations et du droit en matière de paysage : la loi MOP appliquée aux infrastructures et à l'aménagement de l'espace, les équipes pluridisciplinaires dans l'aménagement de l'espace, les chartes paysagères, la loi paysage... La maîtrise d'ouvrage, la maîtrise d'œuvre, la programmation en matière de paysage, les structures territoriales et l'intercommunalité ;
- la question du paysage rural : les acteurs en matière de paysage rural, la déprise agricole, l'évolution du paysage rural, la nouvelle économie du paysage rural, la gestion différenciée ;
- les questions du paysage urbain : le diagnostic, le paysage outil d'intégration urbaine, les jardins et habitats, les espaces publics et villes, l'urbanisme végétal et le fleurissement urbain ;
- les questions fonctionnelles et le paysage urbain : les réseaux : les communications et transports face au paysage, les friches industrielles comme nouveaux espaces publics, le tourisme et développement : le traitement paysager ;
- étude in situ : voyage d'étude dans un pays de la communauté européenne : Elaboration d'un carnet de voyage ;

• l'Europe et le traitement du paysage : présentation de l'évolution des pratiques paysagères dans les différents pays - Rapport de stage et présentation des travaux réalisés pendant le stage à la Direction de l'architecture et du patrimoine.

### Débouchés potentiels

Dans tous les domaines où exercent des équipes pluridisciplinaires en matière d'aménagement paysager.

### Centre de formation du conservatoire international des parcs et jardins et du paysage

***Christiane Colombeau*** • ***Bernard Chapuis***
**La Ferme du Château • 41150 Chaumont-sur-Loire**
**Tel. : 02 54 20 99 22 • Fax : 02 54 33 90 35**

# L'intégration paysagère dans les projets d'architecture

## Contexte et motifs

Action menée par le conservatoire international des parcs et jardins et du paysage depuis 1995, avec la région Centre.

## Objectifs

Permettre aux architectes en situation professionnelle de se sensibiliser aux questions esthétiques, techniques, réglementaires de l'aménagement du paysage.

## Public

20 architectes en situation professionnelle.

## Durée

6 mois, en cinq sessions de deux jours toutes les 5 semaines.

## Contenu

- la rationalité de la pensée paysagère ou la lecture du paysage/les jardins de Chaumont-sur-Loire ;
- le dispositif réglementaire et législatif de l'aménagement paysager ; la programmation ;
- la politique publique et le paysage en milieu rural ; Les acteurs du paysage - l'agriculture et le paysage ;
- l'aménagement en site urbain ;
- les grands équipements/l'anticipation urbaine.

## Débouchés potentiels

Élargissement du champ de compétence à tous les travaux menés par des équipes pluridisciplinaires en matière d'aménagement paysager.

**Centre de formation du conservatoire international des parcs et jardins et du paysage**

***Christiane Colombeau*** • ***Bernard Chapuis***

**La Ferme du Château • 41150 Chaumont-sur-Loire**

**Tel. : 02 54 20 99 22 • Fax : 02 54 33 90 35**

# Ateliers de maîtrise d'œuvre urbaine en Asie du sud-est : session Shanghaï

## Contexte et motifs

Depuis 1997, les Ateliers d'Eté de Cergy-Pontoise conduisent un programme d'ateliers de maîtrise d'œuvre urbaine réunissant de 30 à 40 jeunes professionnels et de nombreux experts du monde entier sur un thème d'urbanisme d'actualité appliqué à un site sur commande de responsables d'une grande ville. Trois sessions se sont déjà déroulées en Asie à l'exacte image des sessions organisées depuis 17 années en France : en 1997, à Hanoï, Vietnam sur le thème de « un centre nouveau pour Hanoï: à l'ouest du Lac Tay », en 1998 à Ho Chi Minh Ville, Vietnam sur le thème « Ho Chi Minh Ville et la rivière Saïgon » et en 1999 à Canton, Chine, sur le thème « les quartiers d'habitat de haute densité ». Le succès de cette forme de coopération originale qui a pour but de vulgariser la démarche française du projet urbain suppose un soutien fort des partenaires institutionnels français. L'expérience acquise durant une année en Chine mérite d'être capitalisée et d'être suivie d'une deuxième session dans ce pays et notamment à Shanghaï.

## Objectifs

- placer des jeunes professionnels, dans un contexte international, et sur un projet d'aménagement pluridisciplinaire. Le thème d'étude s'intitule « confrontation des deux bords du Huangpo entre le Bund et le nouveau quartier de Lujikzui à Pudong (Shanghaï).
- contribuer à la construction d'une coopération entre la France et la Chine dans le domaine de la maîtrise d'œuvre urbaine.

## Public

Jeunes architectes, urbanistes, designers, géographes, ingénieurs, sociologues...

## Durée

1 mois (du 25 octobre au 20 novembre 2000).

## Contenu

Cette session se déroulera comme suit :

- la première semaine : visite du site, conférences-séminaires, exposés des jeunes professionnels sélectionnés ;

• la deuxième semaine : composition des équipes, début du travail ;
• les jeudis de la deuxième et troisième semaine : rencontre avec le comité d'experts ;
• le jeudi de la quatrième semaine : jury international ;
• au lendemain du jury : réunion de synthèse et bilan des propositions des participants avec le comité des experts, les représentants de la ville. Conclusions des experts ;
• Mars/avril 2001 : publication des résultats.

### Partenariat

Ville de Shanghaï, Ministère des Affaires étrangères, Ministère de l'Équipement, des Transports et du Logement, Vivendi, Pechiney, Alsthom, Lafarge...

### Les Ateliers de Cergy-Pontoise

**Établissement public d'aménagement**
**B. P. 47 • 95020 Cergy-Pontoise Cedex**
***Secrétariat***
**Tél. : 01 34 20 55 95 • Fax : 01 34 20 56 00**
***Jean-Claude Milak***
**Tél. : 01 34 20 55 14 • Fax : 01 34 20 56 00**
**E-mail : jean.claude.milak@epa-cergy.fr**

# Ateliers de maîtrise d'œuvre urbaine sur la centralité et centre ancien : session française

## Contexte et motifs

Les Ateliers d'Eté de Cergy-Pontoise -expérience unique tant en France qu'à l'étranger- sont :

- un lieu de formation continue de jeunes professionnels à la maîtrise d'œuvre urbaine. Réunissant chaque année, pendant un mois (mi-août, mi-septembre) une quarantaine de jeunes professionnels en fin d'études français et étrangers.
- un formidable observatoire d'idées véhiculées par des jeunes de tous les pays où se voient traduites les préoccupations et volontés d'une nouvelle génération en matière d'aménagement.

Il s'agit d'un travail de création, d'invention qui suppose de passer par des phases d'analyses, puis de propositions (programme, fonctions, densités, paysage, structure, formes urbaines, etc.).

## Objectifs

Tout l'intérêt des ateliers d'été est de permettre un dialogue permanent entre jeunes professionnels, décideurs locaux et aménageurs et d'élaborer au travers des projets des équipes et des recommandations des experts, des propositions concrètes ; cet objectif est remarquablement atteint à l'occasion des sessions. Le thème 2000 portera sur « centralité et centre ancien ». Le questionnement central de la session : « comment mettre en valeur le patrimoine sans « muséifier » le centre ? » concerne directement le Ministère de la Culture et de la Communication et la Direction de l'architecture et du patrimoine.

## Public

Jeunes architectes, urbanistes, designers, géographes, ingénieurs, sociologues...

## Durée

Du 22 Août au 15 septembre 2000.

## Contenu

Les 1er et 2ème jours : présentation des jeunes professionnels et du comité d'experts - présentation des ateliers d'été et informations sur le déroulement de la session - exposés des jeunes professionnels sur leurs travaux/débats - commentaires du comité d'experts.

Les 3ème, 4ème et 5ème jours : visite de la ville nouvelle de Cergy-Pontoise - voyages et visites en rapport avec le thème de la session - rencontre avec les professionnels concernés par le sujet.

Le 7ème jour : présentation du travail des artistes sélectionnés sur le thème de l'année - constitution officielle des équipes.

A partir du 8ème jour jusqu'à la clôture : début du travail véritable en équipes. Des conférences-débats et un colloque annuel sur le thème de l'année sont organisés avec des professionnels, en présence d'aménageurs, de décideurs. Le comité d'experts internationaux composé d'aménageurs, d'urbanistes, architectes, paysagistes, ingénieurs, plasticiens, sociologues se réunit à deux reprises pour émettre des observations et orienter les travaux sur les projets en cours.

Le dernier jour de la session : délibération au sein d'un jury international élargi sur le choix des meilleures équipes après avoir entendu les jeunes professionnels exposer leurs études.

**Les Ateliers de Cergy-Pontoise**

**Établissement public d'aménagement**
**B. P. 47 • 95020 Cergy Pontoise Cedex**
***Secrétariat***
**Tél. : 01 34 20 55 95 • Fax : 01 34 20 56 00**
***Jean-Claude Milak***
**Tél. : 01 34 20 55 14 • Fax : 01 34 20 56 00**
**E-mail : jean.claude.milak@epa-cergy.fr**

# Protection, gestion et valorisation des centres historiques des villes

## Contexte et motifs

La réhabilitation des centres historiques est devenu un axe majeur de la politique de la ville, aussi bien sous l'angle social de revitalisation des quartiers que sous l'angle économique de dynamisation des commerces et de développement des activités économiques. Les formations initiales n'offrent aujourd'hui pas de spécialisation dans ce domaine, ce qui laisse les professionnels souvent démunis, face aux nécessités d'intervention, de gestion et de maintenance de ces lieux de vie.

## Objectifs

- sensibiliser l'ensemble des acteurs intervenant en milieu urbain aux logiques d'ingénierie de projets de manière à construire une démarche, à la fois, respectueuse de l'environnement historique et adaptée aux besoins des usagers ;
- favoriser les échanges de savoir-faire entre des opérateurs et les stagiaires ;
- inscrire et impulser une démarche de travail en réseau, au sein d'un partenariat Europe/pays PHARE : sont associées des villes européennes, à forte identité patrimoniale : Arles, Milan, Tirana, Saint Petersbourg, Bergen, Vilnius ;
- faciliter l'insertion de ce projet dans l'élaboration d'une proposition au sein du programme communautaire, Tempus, renforçant ainsi les synergies d'acteurs ;
- susciter la confrontation des méthodologies, des approches conceptuelles, des procédures d'intervention ;
- multiplier les stages concrets au sein de collectivités porteuses de projets de réhabilitation urbaine ;
- organiser un système de formation en alternance incluant des périodes d'immersion dans les milieux professionnels, en France, en Italie et dans d'autres pays ;
- identifier les principaux circuits de décision, montages financiers et problèmes techniques spécifiques au bâti ancien.

## Public

Architectes souhaitant compléter leur formation initiale par des compétences liées au patrimoine.

Architectes expérimentés et en exercice souhaitant s'insérer dans le marché de la réhabilitation.

Maîtres d'ouvrages de collectivités territoriales, en charge des centres et cœurs des villes anciennes.
Ensemble des acteurs privés concernés par la gestion du patrimoine bâti ancien.

### Durée

Six mois dont 60 journées de formation théorique, soit deux mois ou 420 heures.

### Contenu

La formation aborde avec des professionnels et à l'aide d'études de cas les notions générales, les montages financiers et dispositifs de coopération, les procédures opérationnelles d'interventions en centres urbains et les questions de mise en cohérence des pratiques au niveau européen. A ces modules s'ajoute une formation à la communication.

### Débouchés potentiels

Les collectivités territoriales, leurs services techniques et de l'urbanisme ; les acteurs opérationnels : PACT ARIM, SEM..., architectes, bureaux d'études ou entreprises.

**Centre de recherche sur les dynamiques et politiques économiques et sur l'économie des ressources (CEDERS)**

***Gilles Nancy* • *Catherine Nancy-Colomb***
**Université de la Méditerranée Aix-Marseille II**
**Faculté des Sciences Economiques et de Gestion**
**14, avenue Jules ferry • 13621 Aix-en-Provence cedex**
**Tél : 04 42 91 48 33 • Fax : 04 42 91 48 29**
**E-mail : ceders@romarin.univ-aix.fr**

# La réhabilitation du bâti ancien et contemporain, la maintenance

# Patrimoine et réhabilitation

## Contexte et motifs

La réhabilitation devient le marché le plus porteur et le champ du patrimoine à Bordeaux et en Aquitaine est particulièrement important. Dans ce contexte, le centre de formation des architectes d'Aquitaine propose une action de formation qui a pour but de renforcer la connaissance, le savoir-faire et la compétence des architectes.

## Objectifs

Obtenir par la formation continue l'acquisition d'une compétence en rapport avec le marché de la réhabilitation et le patrimoine.

## Public

Tous les architectes et particulièrement les professionnels en début de carrière.

## Durée

6 mois soit 96 heures, à raison de 2 jours par mois.

## Contenu

Approche théorique : connaissance et patrimoine - patrimoine et modernité ;

Approche réglementaire : acteurs du patrimoine et outils réglementaires ;

Approche opérationnelle : diagnostic architectural et technique, patrimoine et réhabilitation ; patrimoine et espaces publics, financements.

## Débouchés potentiels

L'acquis de compétences complémentaires à la formation initiale de l'architecte permet un accès facilité au marché de la réhabilitation et au traitement du patrimoine.

**Centre de formation des architectes d'Aquitaine (CFAA)**

***Elisabeth Gastien***

**2 bis, Place Jean Jaurès • 33000 Bordeaux**

**Tél : 05 56 44 68 33 • Fax : 05 56 52 53 57**

# L'architecte et les chantiers du patrimoine

## Contexte et motifs

- l'évolution du marché du bâtiment fait apparaître que l'entretien, la réhabilitation et la restauration du bâti sont plus importants que les travaux neufs ;
- les collectivités locales réclament des concepteurs une capacité d'intégrer les valeurs patrimoniales du bâti ancien dans leur projet neuf. Il importe d'apporter aux architectes des savoir-faire spécifiques liés aux matériaux et techniques anciennes, ainsi que les connaissances relatives à la prise en compte des abords et des espaces publics ;
- la mise en valeur du patrimoine représente en outre un apport non négligeable pour la valorisation touristique et économique des territoires ;
- il importe de maîtriser les effets des évolutions technologiques liées au marché de la réhabilitation ;
- tous ces apports spécifiques doivent concourir à satisfaire la demande de qualité réclamée par les maîtres d'ouvrages publics ou privés.

## Objectifs

- permettre aux architectes d'intégrer les éléments techniques, financiers, réglementaires et juridiques concernant les métiers du patrimoine et les conditions de leur mise en œuvre ;
- fournir des outils d'analyse sur le patrimoine vernaculaire, afin de mettre en valeur les apports patrimoniaux du bâti ancien ;
- maîtriser la connaissance des structures et des organisations du champ de l'entretien, de la réhabilitation, comme de la restauration ;
- inventorier les dispositifs qui contribuent au développement local et touristique des territoires ;
- acquérir les savoir-faire des diagnostics d'ouvrage et de lieux pour une conception adaptée.

## Public

Architectes en exercice, architecte agréés et inscrits à l'ordre des architectes, architectes étrangers en position de travailler en France.

## Durée

13 jours sur 6 mois, à raison d'un jour tous les quinze jours.

### Contenu

Méthode de diagnostic des lieux et des ouvrages - Connaissance pratique des techniques anciennes de construction - Méthode de traitement des désordres - Approche des structures et administrations impliquées dans la restauration et la réhabilitation.

### Débouchés potentiels

Renforcement de la capacité d'expertise - Positionnement des architectes maître d'œuvre dans le marché de l'entretien, de la restauration et de la réhabilitation - Professionnalisme renforcé dans la maîtrise d'œuvre sur ouvrage existant.

**CAUE du Gers**

***Jean-Louis Paulet***

**29, chemin du Baron • 32000 Auch**

**Tél. : 05 62 05 75 34 • Fax : 05 62 61 81 83**

# L'histoire et le patrimoine architectural du XX^e siècle : enjeux pour le XXI^e

## Contexte et motifs

La connaissance du patrimoine architectural et urbain du XX^e siècle est en plein développement. Son importance historique, sa qualité, sa diversité, son importance quantitative, sont aujourd'hui l'objet de travaux de recherche dans un but de protection, de réhabilitation, de valorisation,... Les architectes ne peuvent rester à l'écart de ce mouvement dont ils sont les premiers acteurs. Les transformations d'usage de ce patrimoine semblent s'accélérer et les besoins en réhabilitation se font plus pressants. Les contacts avec le GEPA permettent d'envisager une action efficace au service de la formation permanente des architectes.

## Objectifs

L'objectif principal est de fournir aux architectes les repères utiles dans ce domaine : histoire et culture, enjeux techniques et économiques, modes et savoir-faire… Il s'agit de sensibiliser les professionnels à ces questions, et, dans un deuxième temps, de les aider à contribuer au développement de ces politiques de protection, de réhabilitation, de transformation d'usage…

Deux ou trois sessions de ce type seront proposées en 2000, l'objectif étant la reproductibilité de cette formation. La première se fera à l'école de Lille, les autres, potentiellement, avec les écoles d'architecture de Nancy, Paris-Villemin et Bordeaux.

Ensuite, d'autres stages de deux ou trois jours seront montés pour développer les aspects culturels, économiques, techniques, urbains, sociaux… et illustrés par des exemples régionaux.

## Public

Architectes en situation de maîtrise d'œuvre, mais aussi collaborateurs, bureaux d'études, cadres des collectivités publiques, acteurs de la gestion et de la réhabilitation du patrimoine architectural.

## Durée

Une session de trois journées consécutives.

## Contenu

- histoire, théorie et pratiques : connaissances relatives à la bonne compréhension du patrimoine ;

• documents et patrimoine : modes de recherche et d'exploitation des sources ;

• méthodes du patrimoine : moyens de la mise en œuvre d'une transformation adaptée et respectueuse du patrimoine.

Chaque session sera animée par deux formateurs, enseignants-chercheurs de l'école et/ou partenaires universitaires et professionnels.

### Débouchés potentiels

Situations professionnelles très diversifiées : agences d'architecture, collectivités territoriales, associations, CAUE et agences d'urbanisme...

### École d'architecture de Lille

*Sylvie Savels*
**rue Verte • 59650 Villeneuve d'Ascq**
**Tel : 03 20 61 95 74 • Fax : 03 20 61 95 51**
**E-mail : savels@lille.archi.fr**

### Groupe pour l'Education Permanente des Architectes (GEPA)

*Michel Sabard*
**26, boulevard Raspail • 75007 Paris**
**Tel : 01 53 63 24 00 • Fax : 01 53 63 24 04**
**E-mail : michel.sabard@wanadoo.fr**

# L'architecte et le patrimoine

## Contexte

Les architectes sont appelés à répondre pour une part croissante de leur activité à des demandes de restauration ou de réhabilitation de bâtiments anciens de qualité. Or une intervention contemporaine sur ce bâti implique de comprendre la logique qui a présidé à sa construction, de connaître les spécificités des techniques et des matériaux employés et de prendre en compte le contexte dans lequel il s'insère.

## Objectifs

- sensibiliser les architectes aux spécificités du bâti ancien et au contexte réglementaire, architectural et urbain ;
- leur donner les moyens de poser un diagnostic pertinent et de faire des prescriptions qui concilient la compréhension et le respect du patrimoine avec la création contemporaine.

## Public

Sur deux régions, Bretagne et Pays de Loire : les architectes en exercice et leurs collaborateurs ;
les demandeurs d'emploi ; les jeunes diplômés ; les architectes de la fonction publique territoriale.

## Durée

15 jours + 5 jours de voyage.

## Contenu

- Module 1 : Lire le bâti ancien et son contexte

La ville : morphologie, patrimoine et paysage ; Le patrimoine et la règle ; La construction en bois, en pierre, brique, ou terre.

- Module 2 : Comprendre, analyser et restaurer le bâti ancien

Les structures verticales : fondations, murs ; les plans horizontaux : les sols intérieurs et extérieurs ; les enduits et les revêtements intérieurs et extérieurs ; les planchers, les charpentes et les couvertures ; les menuiseries ; mise en pratique des connaissances acquises au travers d'études de cas.

- Module 3 : Bâti ancien et création contemporaine, pour des usages nouveaux

À l'échelle d'une ville et du village: l'aménagement des bourgs ; à l'échelle du bâtiment; construire en espace protégé; adapter le patrimoine rural et le petit patrimoine à des usages nouveaux.

- Module 4 : Voyage d'étude à l'étranger

### Débouchés potentiels

Travail dans les espaces protégés en Bretagne et Pays de Loire, les abords des monuments historiques, les secteurs sauvegardés, les ZPPAUP, les sites classés et inscrits.
Les réseaux : villes d'art et d'histoire, petites cités de caractère, communes du patrimoine rural...
Le marché de la restauration, réhabilitation.

**DRAC Bretagne**

***Jean-Luc Guinement* • *Denis-Marie Lahellec***
**Hôtel de Blossac • 6, rue du Chapitre**
**35044 Rennes cedex**
**Tél. : 02 99 29 67 70 • Fax : 02 99 29 67 99**
**E-mail : dominique.lohou@culture.fr**

# Travaux de réhabilitation du bâti en Île-de-France et insertion professionnelle des architectes

### Contexte et motifs

Importance du marché de la réhabilitation et faible investissement des architectes dans ce secteur.

### Objectifs

- justifier l'intervention de l'architecte dans les réhabilitations les plus usuelles en Île-de-France ;
- décloisonner la profession d'architecte dans la mise en œuvre.

### Public

Architectes demandeurs d'emploi.

### Durée

245 heures réparties entre février 2000 et juillet 2000

### Contenu

- théorique : 6 séminaires de 3 jours
- pratique : 5 séminaires de 2 jours
- visites sur sites et stages en entreprises de bâtiment.

### Débouchés potentiels

Service maintenance des maîtres d'ouvrage publics ou privés.
Service méthode des entreprises du bâtiment.
Tous projets de réhabilitation - restructuration.

**Délégation régionale à la formation continue de l'Ordre des architectes d'Île-de-France**

***Bernard Leroy***
**140, avenue Victor Hugo • 75116 Paris**
**Tél. : 01 44 05 86 47 • Fax : 01 45 53 53 11**
**drfc@architectes-idf.org**

# Réhabilitation et marchés publics

## Contexte et motifs

Le marché lié à la réhabilitation et à la maintenance a depuis de nombreuses années dépassé celui de la construction neuve qui ne représente plus que 45 % du chiffre d'affaires du bâtiment. 55 % sont consacrés à la réhabilitation et à la maintenance. Toutefois, les architectes sont peu présents sur ce marché : en 1994, ils n'intervenaient que sur 16,3 % des 237,8 milliards de travaux d'entretien et de réhabilitation. Ce secteur d'activité est fortement porteur d'emploi et manque de professionnels qualifiés. La réhabilitation nécessite une approche particulière, très différente de la construction neuve. La réhabilitation de cent logements correspond, à la fois, à un chantier global de cent logements et à cent petits chantiers d'un logement. Dans les quartiers en difficulté, l'accompagnement social est un paramètre important de la conduite de l'opération.

L'État, les collectivités territoriales et les bailleurs sociaux sont les principaux donneurs d'ordre en matière de réhabilitation. A la fois gestion technique, sociale et administrative, les marchés publics de réhabilitation en milieu occupé regroupent en un seul lieu les difficultés additionnées de tous les autres types d'opérations. Cette triple complexité de la réhabilitation sociale et des marchés publics demande une formation spécifique. La compréhension des procédures, des pièces administratives, de leur logique et de leurs articulations est indispensable pour envisager d'accéder aux commandes du premier donneur d'ordre français.

## Objectif

Les architectes doivent se préparer à maîtriser l'organisation spécifique, les montages financiers et la gestion sociale de la réhabilitation dans le cadre des marchés publics. Ce stage est adaptable aux besoins des architectes, qui peuvent nous faire connaître leurs attentes spécifiques dans le domaine du montage d'opération, et des financements du logement social, des marchés publics et de la conduite du chantier en milieu occupé.

## Public

Architectes diplômés en exercice ou demandeurs d'emploi.

### Durée

Trois cycles de deux journées, soit douze demi-journées de quatre heures. Ces cycles pourront être reproduits au moins deux fois et s'adapter aux attentes des stagiaires.

### Contenu

Les acteurs du projet et le montage financier - palulos, gpu, opah, anah - le logement social -financement et montage d'opération. Les marches publics - contrats et pièces écrites - appel d'offres et dossiers marchés - matériaux et modes opératoires - conduite de chantier en milieu occupé.

### Débouchés

Les architectes seront en mesure de réaliser des opérations de réhabilitation pour des maîtres d'ouvrages sociaux, offices et sociétés d'HLM, municipalités ainsi que PACT ARIM, SEM, bureaux d'études et autres cabinets d'architectes spécialisés.

**Association pour la recherche sur la ville et l'habitat (ARVHA)**

***Catherine Guyot***
**75, rue des Archives • 75003 Paris**
**Tél. : 01 42 77 34 20 • Fax : 01 42 77 34 30**
**E-mail : arvha@compuserve.com**

# Réhabiliter les quartiers : un métier pour l'architecte

## Contexte et motifs

Le marché de la réhabilitation est un marché porteur et le restera de nombreuses années. En France,
le marché de la réhabilitation et la maintenance ont depuis de nombreuses années dépassé celui de la construction neuve. La réhabilitation nécessite une approche particulière, très différente de la construction neuve. Dans la grande majorité des cas, les interventions ont lieu en milieu occupé. Dans les quartiers en difficulté, l'accompagnement social est un paramètre important de la conduite de l'opération. Les architectes doivent se préparer à aborder l'organisation spécifique, les montages financiers et la gestion sociale de ce type d'opération. Les besoins et les perspectives professionnelles sont très importants dans ce domaine.

## Objectif

La formation proposée a pour but à la fois d'apporter aux architectes le savoir-faire et la pratique nécessaire à cette approche du patrimoine social et de sa réhabilitation, ainsi que les connaissances indispensables pour insérer durablement leur action dans une démarche globale d'évolution des quartiers.

## Public

Architectes diplômés ayant 5 ans minimum d'expérience professionnelle.

## Durée

Stage d'un an dont 33 jours de formation théorique à l'école d'architecture de Paris la Villette, à raison de 3 en moyenne par mois. Stage pratique : en complément des sessions théoriques, temps plein dans une structure professionnelle intervenant dans le domaine de la réhabilitation des quartiers et du logement social.

## Contenu

La réalité HLM et politique de la ville - politique de l'habitat et méthodologie du montage d'opération concertation et programmation - palulos, gpu, opah, anah - les outils de la politique de la ville - outils de communication - matériaux et

modes opératoires - contrats et pièces écrites - appel d'offres et dossiers marchés - conduite de chantier en milieu occupé - ouverture vers l'Europe.

### Débouchés potentiels

Ayant eu connaissance des stages précédents, plusieurs structures d'accueil potentielles nous ont déjà fait part de leur intention d'accueillir un stagiaire. Il s'agit de mairies, de PACT de la CAPEB, de cabinets d'architectes. De nombreux types d'organisme sont susceptibles d'embaucher des architectes formés dans ce domaine : entreprises, bureaux d'études, cabinets d'architecture, mais aussi maîtres d'ouvrages sociaux, offices et sociétés, municipalités, PACT ARIM, SEM, acteurs de la politique de la ville, D. D. E., D. R. E. ...

**École d'architecture de Paris-la-Villette**

***Pierre Lefevre* • *Annie Belleselve***

**144, rue de Flandre • 75019 Paris**

**Tél. 01. 44.65.23. 55 ou 56 • Fax. 01. 44.65.23.55**

**Association pour la recherche sur la ville et l'habitat (ARVHA)**

***Catherine Guyot***

**75, rue des Archives • 75003 Paris**

**Tél. : 01 42 77 34 20 • Fax : 01 42 77 34 30**

**E-mail : arvha@compuserve.com**

# Patrimoine et développement local

## Contexte et motifs

La réhabilitation du bâti ancien est devenu un axe majeur de la politique de la ville, aussi bien sous l'angle culturel de la valorisation des sites et des monuments historiques que sous l'angle économique de la dynamisation des coeurs anciens. Ces interventions constituent, de plus, un des outils d'un renouveau d'intérêt à l'égard de leur ville, pour la population locale et un outil de développement de l'attractivité des villes, pour les visiteurs comme pour les nouveaux acteurs économiques. Les formations initiales n'offrent aujourd'hui pas de spécialisation dans ce domaine, ce qui laisse les professionnels, souvent démunis face aux nécessités d'interventions, de gestion et de maintenance.

## Objectifs

Sensibiliser l'ensemble des acteurs intervenant en milieu urbain, aux logiques d'ingénieries de projet de manière à construire une démarche, à la fois respectueuse de l'environnement historique et adaptée aux besoins des habitants - Favoriser les échanges de savoir-faire, entre des opérateurs et les stagiaires - Inscrire et impulser une démarche de travail en réseau, au sein de la filière du bâti ancien - Susciter la confrontation des méthodologies, des approches conceptuelles avec l'analyse comparative des procédures d'intervention - Multiplier les stages concrets au sein des collectivités porteuses de projets de réhabilitation urbaine - Organiser un système de formation en alternance incluant des périodes d'immersion dans les milieux professionnels - structurer des échanges professionnels et institutionnels qui interviennent dans le secteur de la réhabilitation - Identifier les principaux circuits de décisions, montages financiers et problèmes techniques spécifiques au bâti ancien.

## Public

Architectes souhaitant compléter leur formation initiale par des compétences liées au patrimoine.

Architectes expérimentés et en exercice souhaitant s'insérer dans le marché de la réhabilitation du bâti ancien. Maîtres d'ouvrages de collectivités territoriales, en charge des centres et coeurs des villes anciennes. Acteurs privés concernés par la gestion du patrimoine bâti ancien.

### Durée

Formation en alternance d'une durée de 12 mois.

### Contenu

Notions générales : concept de patrimoine et d'intervention en centre ancien, évolution en France et en Europe ; connaissance des acteurs et des moyens en France et à l'international ; montages financiers et dispositifs de coopération décentralisée ; procédures opérationnelles d'intervention sur le bâti ancien ; techniques, communication et maîtrise des situations professionnelles.

### Débouchés potentiels

Les collectivités territoriales, leurs services techniques de l'urbanisme et du patrimoine et leurs structures opérationnelles - Les acteurs opérationnels et structures professionnelles (PACT ARIM, SEM...) - Les professionnels : architectes, bureaux d'études ou entreprises.

**Centre d'études et de formations aux technologies économiques (CEFTE)**

***Catherine Colomb-Nancy*** **•** ***Bouzid Sabeg***
**Palais de l'archevêché • 35, place de la République**
**13200 Arles**
**Tél. : 04 90 52 21 54 • Fax : 04 90 52 21 55**
**E-mail : cnancy@romarin.univ-aix.fr**

# Conseil en maintenance technique

## Contexte et motifs

Dans le cadre de la régionalisation, de la décentralisation des services de l'état et des préoccupations des bailleurs sociaux et privés, la maintenance technique occupe une place importante dans l'économie du bâtiment. La réhabilitation, la restructuration, la remise aux normes sont autant de moyens mis en place pour rentabiliser l'investissement immobilier. Aussi en cette période de reprise relative de l'économie, les décideurs étudient les modalités de recherche d'économie d'échelle et mettent en œuvre des plans d'investissement et des budgets de gestion en rapport avec les exigences exprimées par leurs clients.

## Objectifs

Permettre aux architectes en poste de postuler à des fonctions opérationnelles auprès de la maîtrise d'ouvrage publique. Proposer des missions d'audit et de consultance auprès des maîtres d'ouvrage et des administrateurs de biens.

## Public

Architectes en exercice qui envisagent une reconversion de leur activité professionnelle, une mise à niveau des compétences, une actualisation des savoirs et des savoir-faire.

## Durée

45 heures et 30 minutes en 13 séquences de demi-journées - 11 séquences de formation théorique -
1 séance d'audit avec diagnostic sur site - 1 séance de chiffrage, estimation, recommandation.

## Contenu

- Les différentes fonctions d'une gestion de patrimoine
- Les différentes phases
- Le diagnostic initial
- Pratique d'un audit d'immeuble
- Pathologie des immeubles
- Les contrats de maintenance et d'entretien
- Les principes de la gestion prévisionnelle.

### Débouchés potentiels

Responsable technique de moyens généraux - Etablissement de santé, conseil régional, conseil
général, collectivité, université - Missions externalisées auprès de maîtres d'ouvrages.

**Centre d'étude et de formation pour le logement et l'urbanisme (CEFLU)**

*Francis Courpotin*
**5, rue de Vienne • 75008 Paris**
**Tél. : 01. 45.22.50. 10 • Fax : 01. 42.93.25.38**
**E. mail : ceflu@wanadoo.fr**

# La maison individuelle, les bâtiments agricoles, les petits équipements

# L'architecte et les bâtiments agricoles

## Contexte et motifs

Les agriculteurs se trouvent, aujourd'hui, sous le regard de la société suite aux différentes crises et interrogations des responsables de l'agro-alimentaire. Dans le même temps, l'explosion urbaine expose les agriculteurs aux exigences des urbains, notamment en terme de cadre de vie.

Dès lors, les agriculteurs sont de plus en plus confrontés à la question de la qualité architecturale de leurs bâtiments et de l'intégration de leurs exploitations dans le paysage. La PAC et les options de production qu'elle induit remettent en question le "tout fonctionnel" inhérent aux modèles d'exploitations des "trente glorieuses". Ainsi, la mise en place d'une politique de développement durable impose de plus en plus la prise en compte des contraintes d'environnement dans les projets d'exploitation, l'ouverture des exploitations au tourisme vert et à la pédagogie poussent les agriculteurs à prendre de plus en plus en compte les questions de cadre de vie et d'intégration dans le paysage.

La mutation de l'agriculture a pour incidence l'obsolescence de bon nombre de bâtiments de production - par ailleurs touchés par le phénomène de l'amiante - qui, aujourd'hui, viennent s'ajouter aux nombreuses constructions traditionnelles. Les agriculteurs se trouvent confrontés de plus en plus à la question de la gestion de leur patrimoine bâti.

## Objectifs

- donner aux architectes les moyens d'aborder concrètement et durablement le marché des bâtiments agricoles en occupant la place de professionnels de synthèse à même de s'investir dans tous les champs concernant la conception, l'organisation, la gestion et l'évaluation du patrimoine des exploitations ;
- sensibiliser à la qualité architecturale les professionnels conseillant ou instruisant des dossiers de subventions concernant les bâtiments agricoles ;
- favoriser la mise en relation des architectes et de ces professionnels conseillers.

## Public

Architectes en exercice ; architectes demandeurs d'emploi ; salariés des cabinets d'architectes ;

professionnels conseillant ou instruisant des dossiers de subventions concernant les bâtiments agricoles ; agents de développement de pays.

### Durée

5 jours répartis sur 3 mois consécutifs.

### Contenu de la formation

L'animation du stage et le suivi pédagogique sera assuré par l'équipe pluridisciplinaire du CAUE du Loiret (architectes, urbanistes et paysagistes). Les interventions spécifiques seront assurées par des intervenants professionnels des domaines concernés. Le stage aura lieu dans les locaux du conseil régional de l'ordre des architectes du centre, à Orléans.

### Débouchés potentiels

Travail partenarial des architectes avec les responsables des associations d'agriculteurs, les chambres d'agriculture, les syndicats, les agriculteurs, du C. D.H. R....

**CAUE du Loiret**

***Isabelle Thauvel***

**6, quai Barentin BP 1841 • 45008 Orléans**

**Tél. : 02 38 54 13 98 • Fax : 02 38 54 14 15**

**E-mail : caue45@wanadoo.fr**

# L'architecte et la maison individuelle

## Contexte et motifs

L'architecte intervient de façon anecdotique sur le marché de la maison individuelle concernant aussi bien la construction neuve que la réhabilitation. De plus, les conditions d'intervention de l'architecte sur les projets de faible importance sont difficiles économiquement et peu valorisantes sur le plan professionnel. Des réseaux de professionnels de la maison individuelle ou de la réhabilitation sont en place, et les architectes n'y sont pas présents. Cependant, les exigences formulées par les habitants en matière de qualité de cadre de vie se précisent, et leurs attentes ne semblent pas correspondre à l'offre peu diversifiée de la production actuelle. D'autre part, les transformations des modes de vie et de communication demandent des lieux adaptés et évolutifs.

## Objectifs

Donner aux architectes les moyens d'aborder le marché de la maison individuelle, en neuf et en réhabilitation.

## Public

Architectes en exercice ou demandeurs d'emploi.

## Durée

Sept jours.

## Contenu

Ce programme de formation continue présente le cadre général de la production de la maison individuelle : financier, juridique, socio-économique. Une partie plus technique sur les outils et méthodes complète le programme. L'évaluation des différentes stratégies d'approche du marché conclut ce stage.

## Débouchés potentiels

L'architecte, partenaire ou conseiller des collectivités territoriales, des CAUE, des maîtres d'ouvrage, des sociétés de production de maisons individuelles.

**Fédération nationale des CAUE**
*Jean-Michel Claude*
**20-22, rue du Commandeur • 75014 Paris**
**Tél : 01 43 22 07 82 • Fax : 01 43 21 42 89**
**E-mail : fncaue@fncaue.asso.fr**

# Les outils méthodologiques : NTIC et les démarches innovantes

# L'architecture à haute qualité environnementale

## Contexte et motifs

La formation à l'architecture à haute qualité environnementale développe une double lecture critique de l'architecture traditionnelle et de l'architecture contemporaine sur la base d'une réorientation en cours des sociétés développées dans la perspective de développement durable.

## Objectifs

Former les architectes à l'intégration des exigences environnementales. Il importe de sensibiliser les praticiens au développement durable, de les informer sur les différentes cibles d'intervention qui constituent la haute qualité environnementale : la qualité de l'insertion urbaine, la gestion énergétique d'un bâtiment, les critères de confort d'ambiances climatiques et acoustiques, l'optimisation de l'éclairage naturel, la gestion économe de l'eau potable, la rétention ou la récupération des eaux fluviales, le choix des matériaux sains et renouvelables, les économies en énergie et en ressources, la gestion du chantier vert avec réduction des pollutions induites sur l'environnement immédiat.

## Public

Architectes ayant plusieurs années d'expérience professionnelle en exercice ou demandeurs d'emploi.

## Durée

Une année de stage en structure d'accueil et 8 sessions de formation théorique réparties en semaines thématiques + 2 voyages d'études. La durée totale des sessions théoriques est de 280 heures.

## Contenu

Les principaux thèmes abordés seront : la programmation H.Q.E. dans le Nord-Pas-de-Calais, la méthode d'évaluation internationale des bâtiments verts, du bioclimatisme à la H.Q.E., les interfaces entre inertie structurelle, ventilation naturelle, énergie solaire captée et VMC, la gestion de l'eau, les matériaux et la santé, l'urbanisme H. Q. E., la responsabilité des usagers, les logiciels d'évaluation H. Q.E.

### Débouchés potentiels

Mise à disposition de ces architectes dans les collectivités locales, les bureaux d'études, les agences d'architecture.

**École d'architecture de Paris-la-Villette**

***Pierre Lefevre* • *Annie Belleselve***
**144, rue de Flandre • 75019 Paris**
**Tél. : 01 44 65 23 55 ou 56 • Fax : 01 44 65 23 55**

**Groupe pour l'éducation permanente des architectes (GEPA)**

***Annie Antonioni***
**26, boulevard Raspail • 75007 Paris**
**Tél. : 01 53 63 24 00 • Fax : 01 53 63 24 04**
**E-mail : annie.antonioni@wanadoo.fr**

# L'architecture formateur à la haute qualité environnementale

## Contexte et motifs

Compte tenu de l'intérêt croissant porté au développement durable par l'ensemble des métiers du bâtiment et de l'urbanisme, de la multiplication des programmations H. Q. E. dans la commande publique, la mise en place de nombreux stages de formation s'avère de plus en plus nécessaire.

## Objectifs

Former des formateurs H. Q. E. pour élargir la diffusion de la formation en garantissant une homogénéité et une qualité, prenant en compte notamment les 14 cibles H. Q. E.

## Public

Stagiaires ayant suivi préalablement la formation longue H. Q.E.

## Durée

14 jours répartis en 4 sessions sur trois mois.

## Contenu

- Trois jours : synthétiser les 14 cibles H. Q. E. en trois thèmes majeurs :

La régulation des ambiances intérieures - L'écogestion de l'eau du bâtiment à la ville - Le choix des matériaux et techniques constructives à faible impact environnemental.

- Cinq jours : approche de la pédagogie et de l'évaluation d'une formation :

Évaluation croisée du stage long - Création d'un projet pédagogique H. Q. E. - Soutenance devant le collège des experts enseignants.

- Quatre jours : élaboration d'outils pédagogiques et documentaires en collaboration avec le laboratoire d'énergie de l'école des mines de Paris.
- Deux jours : habilitation des formateurs par le collège des personnalités extérieures.

## Débouchés potentiels

Mise en place d'une formation solide de coopération avec les experts les plus réputés en France.

**École d'architecture de Paris-la-Villette**
*Pierre Lefevre* • *Annie Belleselve*
144, rue de Flandre • 75019 Paris
Tél. : 01 44 65 23 55 ou 56 • Fax : 01 44 65 23 55

**Groupe pour l'éducation permanente des architectes (GEPA)**
*Annie Antonioni*
26, boulevard Raspail • 75007 Paris
Tél. : 01 53 63 24 00 • Fax : 01 53 63 24 04
E-mail : annie.antonioni@wanadoo.fr

# Maître d'ouvrage et programmation

## Contexte et motifs

Dans l'émergence de la démarche programmatique, les maîtres d'ouvrage, comme les maîtres d'œuvre, manquent d'instrumentation. C'est pourquoi, la formation continue proposée met en valeur la place privilégiée de la programmation dans la phase pré-opérationnelle d'une opération architecturale. Cette formation facilitera la reconnaissance de la spécificité des architectes programmateurs par les maîtres d'ouvrage et les maîtres d'œuvre.

## Objectifs

- sensibiliser les maîtres d'ouvrage à l'importance et à la nécessité de la programmation fonctionnelle, architecturale, technique et financière d'une opération ;
- donner une base méthodologique au maître d'ouvrage ;
- développer toutes les phases qu'un maître d'ouvrage se doit d'étudier et valider avant le lancement d'une opération : études préalables, montage de l'opération, pré-programme, programme, enveloppe financière prévisionnelle, marché de maîtrise d'œuvre.

Cette approche de la méthode programmatique permettra au maître d'ouvrage de cerner l'intérêt de l'assistance à la maîtrise d'ouvrage et de l'amener à travailler avec le maître d'œuvre, responsable de la réalisation future de l'ouvrage.

## Public

Architectes, architectes d'intérieur, urbanistes, paysagistes, maîtres d'ouvrage et techniciens exerçant dans le domaine de l'architecture.

L'intérêt est de constituer des groupes pluridisciplinaires rassemblant des profils professionnels et administratifs différents.

## Durée

Le programme sera réparti sur 11 mois à raison de trois jours par mois. Des modules pourront s'adapter à la demande des stagiaires.

## Contenu

- Interventions théoriques : usage d'un programme (responsabilité, assistance à la maîtrise d'ouvrage, loi MOP...), définition

de la programmation, organisation de la maîtrise d'ouvrage..., élaboration d'un programme, présentation des procédures d'une opération.

• Exemples de programmes : analyse de cas d'opérations de maîtrise d'ouvrage de l'avis d'appel d'offres aux études de programmation à l'élaboration du programme : études de faisabilité, de montages d'opérations, de pré-programmes et programmes et d'évaluations financières.

• travail collectif sur projets : les stagiaires travailleront sur des projets « grandeur nature » simulant la programmation correspondante. Le groupe fera une analyse critique mettant en évidence l'adéquation « programme/projet », dont le maître d'ouvrage est responsable, depuis l'étude de faisabilité jusqu'à l'ouverture d'un ouvrage architectural. Les stagiaires évalueront les conséquences qu'une telle démarche peut générer en termes d'efficacité et de gain de temps.

**Loudaya Programs**

***Mary-Rahma Homman***
**49, rue Jean Bleuzen • 92170 Vanves**
**Tél./fax : 01 55 95 37 67**

# Programmation architecturale et maîtrise d'ouvrage

## Contexte et motifs

La programmation architecturale est nécessaire à la formation d'un architecte quelque soit l'exercice futur de sa profession. Elle ouvre le champ des compréhensions, des connaissances et du dialogue entre la maîtrise d'ouvrage et la maîtrise d'œuvre.
Cette formation est destinée aux architectes qui souhaitent acquérir des compétences techniques en assistance à la maîtrise d'ouvrage notamment en matière de programmation.
Associée à un stage en entreprise elle leur permettra d'être à même de maîtriser cette discipline.
Les enseignants de cette formation en liaison avec des structures comme l'Institut de programmation en architecture et en aménagement, l'union des syndicats de programmateurs ainsi que le syndicat de la programmation en architecture et aménagement souhaitent développer et renforcer le caractère professionnel de la démarche.

## Objectifs

Aborder les méthodes et connaissances nécessaires à l'exercice de cette discipline,
Développer le processus, des études préalables au programme opérationnel et son suivi,
Apprendre à rédiger un programme qualitatif et quantitatif clair et complet qui n'impose pas de solutions architecturales, tout en répondant à l'ensemble des questions que se pose l'architecte,
Connaître les cadres réglementaires et contractuels dans lesquels s'inscrit la programmation.

## Public

Les architectes diplômés.

## Durée

8 mois, à raison de 4 jours par mois soit 32 journées d'enseignements théoriques et pratiques.

## Contenu

Programmation architecturale, méthodologies, démarches - Introduction au management urbain - Démarche qualité - Droit, sociologie, économie - Etudes de cas - Informatique et infographie.

### Organisation

- une équipe d'enseignants, architectes/programmateurs, possédant une expérience pédagogique dans le domaine de la programmation ;
- des intervenants spécialisés et des chercheurs s'exprimant dans des domaines précis tel que le droit, l'économie de la construction et l'urbanisme...
- des professionnels spécialisés dans des champs spécifiques de la programmation, permettant de mesurer la complexité des opérations,
- des stages s'effectuent dans des structures publiques ou privées.

**École d'architecture Paris-Villemin**

***Serge Vanneyre*** • ***Valérie Faivre-d'Arcier***

**14, rue Bonaparte • 75006 -Paris**

**Tél. : 01 47 03 52 14 • Fax : 01 47 03 54 39**

**E-mail : valerie.faivre@paris-villemin.archi.fr**

# Programmation et maîtrise d'ouvrage

## Contexte et motifs

L'assistance à la maîtrise d'ouvrage dans le domaine de la programmation connaît une évolution importante nécessitant de nouvelles compétences tant pour la phase amont de définition des projets que pour la formation des acteurs qui concourent à l'expression de la maîtrise d'ouvrage dans une finalité tendue vers la qualité architecturale et urbaine. Aujourd'hui, les dispositions de l'article 2 de la loi M. O. P. sont au cœur de cette évolution : étude de faisabilité, d'opportunité et de localisation, détermination préalable de l'enveloppe budgétaire, programmation architecturale et urbaine, organisation du recours à la maîtrise d'œuvre et animation du débat public : « l'accompagnement de la maîtrise d'ouvrage ». Parce que le processus de la commande et, peut être, l'enjeu de la qualité et de la pertinence du cadre social est croissant, la demande d'assistance formulée par la maîtrise d'ouvrage est de plus en plus forte, quel que soit le type de maîtrise d'ouvrage. Les architectes, quel que soit le mode d'exercice, ont une place très importante à prendre.

## Objectifs

La formation vise à former des architectes afin qu'ils aient les savoir-faire et la connaissance des contextes utiles à une réponse en matière d'assistance à la maîtrise d'ouvrage. Cette ambition se traduit par trois objectifs :

- identifier : qu'est-ce que la maîtrise d'ouvrage ? - la maîtrise d'ouvrage sociale - la M. A. P. ;
- maîtriser : le processus de la commande en architecture et aménagement urbain - de l'opportunité du projet au recours à la maîtrise d'œuvre - les moyens de la qualité des projets ;
- initier et mettre en pratique : les méthodologies de la programmation architecturale - les méthodologies de la programmation urbaine et paysagère - le financement du projet et le contexte de sa gestion administrative.

## Public

Architectes demandeurs d'emploi inscrits à l'ANPE, en exercice envisageant une reconversion de leur activité professionnelle, architectes dans les structures publiques ou parapubliques complétant leur formation.

### Durée

11 mois.

### Contenu

Le projet de formation participe de deux dynamiques complémentaires et convergentes, celle liée à l'intégration, dans des structures partenaires intervenant dans les domaines de la maîtrise d'ouvrage et celle liée aux formations théoriques, capables de réunir l'ensemble des situations susceptibles d'offrir une place à l'architecte.

### Débouchés potentiels

Les nouveaux métiers de l'architecture liés à l'accompagnement ou l'assistance à la maîtrise d'ouvrage, notamment celle des collectivités territoriales. Les nouveaux exercices libéraux de l'architecture notamment ceux de la programmation architecturale et urbaine.

**École d'architecture de Nantes**

***Philippe Bataille***

**rue Massenet - la Mulotière • 44300 Nantes**

**Tél. : 02 40 16 01 21 • Fax : 02 40 59 16 70**

**CAUE du Maine et Loire**

***Bruno Letellier***

**Maison des Maires • 9, rue du Clon • 49000 Angers**

**Tél. : 02 41 18 10 00 • Fax : 02 41 18 10 10**

**E-mail : CAUE49@imaginet.fr**

# La programmation des espaces culturels à l'épreuve de l'usage

## Contexte et motifs

Le fort développement des équipements culturels génère de nouvelles demandes de compétences. Ce contexte, qui participe du développement général de l'activité programmatique, rend nécessaire de répondre aux besoins de formation. Les architectes peuvent jouer dans les missions de programmation ou de conseil un rôle essentiel auprès des maîtres d'ouvrage. D'autres catégories de professionnels impliqués dans ces processus sont aussi concernées.

## Objectifs

La formation vise à donner aux professionnels les connaissances et savoir-faire nécessaires à leur intervention dans le domaine de la programmation des équipements culturels. Elle est organisée de façon à répondre aux principales questions soulevées autour de deux axes : connaissance des contextes et appréhension des besoins et méthodes de définition des intentions.

## Public

Architectes, professionnels concernés par le domaine des équipements culturels : maîtres d'ouvrage, D. R. A. C. directeurs techniques, régisseurs de lieux scéniques, etc.

## Durée

96 heures réparties en 4 modules de 3 jours sur 8 mois.

## Contenu

Les deux premiers modules s'attachent d'une part aux éléments du contexte de l'équipement culturel et scénique et d'autre part à la connaissance des besoins. Les deux derniers sont centrés sur les compétences et méthodes à mettre en œuvre pour définir les intentions du projet.

Les modules d'une durée de trois jours chacun, sont organisés autour de conférences et sont illustrés par une visite d'une réalisation.

## Débouchés potentiels

La formation vise à favoriser un meilleur positionnement des concepteurs auprès de la maîtrise d'ouvrage. Elle doit permettre aux professionnels de la maîtrise d'ouvrage une

meilleure adaptation aux nouvelles tâches qu'impose l'élaboration d'un projet.

**École d'architecture de Nantes**

***Philippe Bataille***

**rue Massenet • la Mulotière • 44300 Nantes**

**Tél. : 02 40 16 01 21 • Fax : 02 40 59 16 70**

**CAUE du Maine et Loire**

***Bruno Letellier***

**Maison des Maires • 9, rue du Clon - 49000 Angers**

**Tél. : 02 41 18 10 00 • fax : 02 41 18 10 10**

**E-mail : CAUE49@imaginet.fr**

# Informatique et architecture : représentation, gestion et communication des projets en architecture

## Objectifs

L'école d'architecture du Languedoc-Roussillon propose dans ce stage long d'insertion professionnelle, un contenu qui renforce les savoir-faire, dans les domaines de la représentation, la communication, la description et la gestion du projet. L'instrumentation, support de la pédagogie sera l'outil informatique.

## Public

Architectes et dessinateurs, salariés ou demandeurs d'emploi.

## Durée

La formation théorique se déroule à l'école d'architecture (276 heures), complétée par la formation pratique dans un organisme d'accueil (entreprise, municipalité, administration ou agence et bureau d'études). La durée totale de ce stage est de 6 mois.

## Contenu

- Module 1 : CAO/DAO et Image de synthèse en architecture

Les trois domaines : Dessin technique 2D, modélisation 3D et image de synthèse sont articulés par un projet commun. Il s'agit de réaliser des plans techniques d'après une esquisse, de faire une maquette 3D pour valider les volumes, et grâce à l'imagerie de synthèse de tester des options de matériaux et de couleurs.

- Module 2 : étude de prix, gestion de chantier et planification

Description écrite d'un ouvrage - Connaissance du processus de la construction - Enchaînement des tâches.

- Module 3 : communication sur internet

De l'échange de données texte, images, son et graphiques à la consultation d'un site, le WEB révolutionne l'accès à l'information - Courrier électronique - Préparation des données - Navigation et usage des moteurs de recherche et constitution d'un site personnel.

## Débouchés potentiels

Cabinets d'architectes et collectivités territoriales.

**École d'architecture du Languedoc-Roussillon**
***Dominique Guillet*** • ***Martine Lieutaud***
**179, rue de l'Espérou • 34093 Montpellier**
**Tél : 04 67 91 71 11 ou 04 67 91 89 63**
**Fax : 04 67 91 89 79**
**E-mail : dominique.guillet@montpellier.archi.fr**
**ou martine.lieutaud@montpellier.archi.fr**

# Construire en bois sous climat méditerranéen

## Contexte et motifs

Faire appréhender aux stagiaires le potentiel du matériau bois et ses techniques de mise en œuvre dans les processus de conception et de réalisation. Promouvoir le développement du bois dans la construction.

## Public

Ce stage est ouvert en priorité aux architectes en activité, aux ingénieurs en génie civil et aux jeunes diplômés en architecture désirant acquérir une spécialisation dans le matériau bois

## Durée

Les stages se dérouleront sur 5 semaines.

## Contenu

Le matériau bois et ses dérivés - Enseignement et descriptif de la formation - Construire et concevoir avec le bois.

## Débouchés potentiels

Cabinets d'architectes et collectivités locales et territoriales.

**École d'architecture du Languedoc-Roussillon**
***Dominique Guillet* • *Martine Lieutaud***
**179, rue de l'Espérou • 34093 Montpellier**
**Tél : 04 67 91 71 11 ou 04 67 91 89 63**
**Fax : 04 67 91 89 79**
**E-mail : dominique.guillet@montpellier.archi.fr**
**ou martine.lieutaud@montpellier.archi.fr**

# Jeune architecte, vers un premier exercice

## Contexte et motifs

Dans son programme 1999 le GEPA, à la demande du CNOA, de l'UNSFA et des représentants régionaux de la profession, a initié et monté la formation « Jeune Architecte ». Les nombreux contacts pris avec la profession et avec les jeunes architectes auxquels a été présenté le programme de formation, ont montré son réel besoin. Elle sera diffusée dans plusieurs régions. Elle contribuera à la création et à la mobilisation de pôles régionaux de compétences et créera un véritable réseau favorisant les échanges.

## Objectifs

Cette formation est destinée aux architectes désirant acquérir toutes les connaissances leur permettant d'exercer la maîtrise d'œuvre, qu'ils aient pour but de s'installer à titre libéral ou en société d'architecture ou d'être collaborateurs dans une agence d'architecture. Son objectif est d'initier à la pratique professionnelle courante, et permettre aux maîtres d'œuvre d'acquérir les connaissances, les réflexes techniques et les pratiques pour exercer leur métier en toute connaissance. Elle permettra également de tracer le chemin de la formation permanente qu'ils devront suivre tout au long de leur carrière.

## Public

- Jeunes architectes n'ayant pas encore exercé
- Architectes en début de carrière
- Architectes salariés
- Architectes demandeurs d'emplois.

## Durée

18 jours en 9 sessions de 2 jours : 1 session par mois.

## Contenu

- Module A : « l'entreprise d'architecture »

Gérer l'agence et établir ses coûts - contrats : cadre juridique et honoraires - mise en place des outils de base et initiation à la démarche qualité.

- Module B : « l'exercice du métier »

Marchés publics maîtrisés - rédaction des pièces écrites et prévenir et gérer les contentieux -

maîtriser les coûts dans la construction, chantier - initiations : OPC, SPS, termites - construction parasismique, amiante ; initiations : espace de vie-accessibilité, réglementation incendie - construire un bâtiment haute qualité environnementale et communiquer en situation professionnelle

### Débouchés potentiels

La formation « Jeune architecte », permettra aux stagiaires d'appréhender la pratique professionnelle.

Le GEPA assurera auprès des stagiaires une assistance technique pendant un an et participera si nécessaire, à l'organisation d'un « parrainage » par une agence d'architecture qui sera, tout au long de la formation et pendant l'année suivante, le lieu d'accueil.

**Groupe pour l'éducation permanente des architectes (GEPA)**

***Annie Antonioni***
**26, boulevard Raspail • 75007 Paris**
**Tél. : 01 53 63 24 00 • Fax : 01 53 63 24 04**
**E-mail : annie.antonioni@wanadoo.fr**

# La mise en place de parcours de formation à orientation méthodologique

## Contexte et motifs

Ce stage doit permettre une bonne insertion des architectes dans les processus modernes de production du cadre bâti. Sur un plan technique, la circulation, la consolidation et la « traçabilité » des informations manipulées par les différents acteurs constituent des enjeux économiques importants. A un point tel que des réflexions sont menées au plan international pour résoudre les aspects méthodologiques soulevés (cf Medi@Construct, IFC, etc). Les architectes ne peuvent plus rester à l'écart de cette mouvance, sous peine d'être, « contournés » par leurs partenaires. Il est donc indispensable de leur proposer des lieux où ils pourront être initiés, formés, afin d'acquérir et de s'approprier cette culture, et les savoir-faire qui l'accompagnent.

## Objectifs

Proposer des actions de formation visant à répondre aux défis actuels, en tenant compte de la spécificité de la profession : libérale, ou salariée. Les méthodes sont plus privilégiées que les modes d'emploi de tel ou tel outil. La conception des actions est basée sur une organisation en modules. Le projet est de toujours associer une partie théorique et une partie pratique, voire de proposer des séquences en libre-service. Au sein de chaque module la répartition entre chacune de ces modalités peut être variable, en fonction du sujet. Notre partenariat avec le GEPA nous permet de proposer ces actions au niveau régional et au niveau national.

## Public

Architectes et leurs collaborateurs les plus concernés - éventuellement professionnels du BTP.

## Contenu et durée

La formation est dispensée sous forme de cours (12 stagiaires) et sous forme de travaux dirigés (2 groupes de 6, un poste de travail par stagiaire). Tous les thèmes sont, bien entendus, abordés en vue de l'intégration des nouvelles technologies dans la démarche de travail des stagiaires.

### Débouchés potentiels

Ils consistent essentiellement à mettre à disposition des professionnels les outils leur permettant une meilleure performance, vis à vis de leurs divers partenaires dans la production du cadre bâti. La conception modulaire du dispositif permet d'établir des passerelles entre les divers parcours, une éventuelle délocalisation sur d'autres sites (objectif de « reproductibilité»).

**École d'architecture de Lille et Régions Nord**

*Jean-Pierre Decoster*
**rue Verte • 59650 Villeneuve d'Ascq**
**Tel : 03 20 61 95 56 • Fax : 03 20 61 95 51**
**E-mail : decoster@lille.archi.fr**

**Groupe pour l'éducation permanente des architectes (GEPA)**

*Michel Sabard*
**26, boulevard Raspail • 75007 Paris**
**Tel : 01 53 63 24 00 • Fax : 01 53 63 24 04**
**E-mail : michel.sabard@wanadoo.fr**

# L'architecture et le multimédia

## Contexte et motifs

Promouvoir le télé travail et les nouveaux métiers de l'architecte.

## Objectifs

Maîtriser les outils nécessaires à la création architecturale à la gestion des projets et au développement des nouvelles technologies de l'information et de communication.

## Public

Architectes demandeurs d'emploi inscrits à l'ANPE, en exercice et envisageant une reconversion de leur activité professionnelle.

## Durée

3 jours par semaine pendant 17 semaines y compris un stage à l'INA.

## Contenu

Théorie de l'image, processus des fabrications audiovisuelles, scénario linéaire ou interactif, image de synthèse, réseaux CD ROM, INTERNET, WEB, formation aux logiciels nécessaires.

## Débouchés potentiels

Responsabilité de la communication d'un projet, toutes modalités d'exercice réclamant la double compétence informatique et architecturale jusqu'à la pratique de l'architecture virtuelle.

**École d'architecture de Paris-Val-de-Marne**
***Alain Constans***
**11, rue du Séminaire de Conflans**
**94220 Charenton-le-Pont**
**Tél. : 01 43 76 06 63 • Fax : 01 43 76 06 63**

# La formation aux NTIC par les NTIC

## Contexte et motifs

De la maîtrise des NTIC dépendra non seulement le potentiel de production des agences d'architecture mais aussi la possibilité pour chaque professionnel d'accroître ses compétences. Aussi, convient-il dès maintenant de lancer des expérimentations sur « la formation aux NTIC par les NTIC », afin de valider certains nouveaux concepts didactiques, et mesurer les conséquences de ces nouvelles pratiques. Cette formation sera exclusivement assurée par des chercheurs et des enseignants-chercheurs de l'UMR CNRS 694, équipe lyonnaise « MAP-Aria».

## Objectifs

Contribuer à l'émergence des nouvelles pratiques professionnelles de l'architecte en créant un centre de ressources et de compétences en ligne. Ce centre doit modifier profondément la notion de formation continue en intégrant de nouveaux modes d'apprentissage et de nouveaux rapports au facteur « temps »

## Public

Tout personnel d'agence souhaitant développer ou approfondir ses connaissances dans le domaine de l'image de synthèse ou du VRML.

## Durée

Le projet pédagogique sera expérimenté sur une durée initiale d'un an, reconductible.

## Contenu

- Initiation aux techniques de base de l'image de synthèse
- Le VRML appliqué à l'architecture
- Un centre de ressources en ligne comprenant
- La mise en ligne d'utilitaires spécifiques
- Une bibliothèque de scripts VRML
- Sélection de liens URL d'intérêt majeur.

## Débouchés

Les modules affichés sur le réseau « archi.fr » auront vocation d'accompagnement pédagogique permanent sur des savoirs en constante évolution.

**École d'architecture de Lyon**
*Renato Saleri*
**3, rue Maurice Audin • 69512 Vaulx-en-Velin cedex**
**Tel 04 78 79 50 85 • Fax 04 78 80 40 68**
**E-mail : saleri@lyon.archi.fr**

# Les écoles d’architecture, les conseils d’architecture d’urbanisme et de l’environnement et formations universitaires

# École d'architecture et de paysage de Bordeaux

## L'architecte et le management urbain

Stage mené conjointement avec le centre de formation des architectes d'Aquitaine (cf p. 42)

# École d'architecture et de paysage de Bordeaux

## Le design

### Objectifs

Formation de chefs de projets en conception de produits industriels, homologuée au niveau II. Cette formation est menée dans le cadre d'un partenariat institutionnel avec l'institut de formation au design Bordeaux-Aquitaine, l'école nationale supérieure d'arts et métiers de Bordeaux (4D). 4 Design forme à la démarche design, outil de conception, de développement et de valorisation des produits industriels.

### Public

Des personnes souhaitant à titre individuel prolonger une formation initiale, des salariés en formation professionnelle continue, des demandeurs d'emploi en formation. Cette formation s'adresse aux diplômés d'une école d'architecture et d'une école d'ingénieur, aux titulaires d'un titre Bac +4, d'un 2ème cycle universitaire, aux titulaires d'un Bac +2 ayant 5 ans d'expérience professionnelle.

### Contenu

540 heures de cours, ateliers, séminaires, 13 semaines de stage en entreprise. Travail en équipe sur projets industriels pendant un an.

### Contacts

***Jean Pierre Labroille***
**Tel. : 05 57 35 11 53**
**E-mail : j-pierre.labroille@bordeaux.archi.fr**

***Laurence Forestier***
**Tel. : 05 57 35 11 54**
**E-mail : laurence.forestier@bordeaux.archi.fr**

***Pascal Leroux***
**E-mail : leroux@bordeaux.ensam.fr**

# École d'architecture et de paysage de Bordeaux

## Le paysage

Des actions sont organisées à la demande, notamment avec le CIFP de Toulouse et par la DIRENE d'Aquitaine, sur les thèmes suivants : les études paysagères - les parcs et jardins historiques - les sites et les paysages dans le cadre de la loi de 1930. Il s'agit de stages courts (2 à 5 jours) pour la formation continue des personnels de la fonction publique. L'école d'architecture organise également des stages pour des professionnels libéraux, et en partenariat avec la fédération française des paysagistes au niveau régional.

### Contacts

***Jacques Boubeaud***
**Tel. : 05 57 35 11 13**
**E-mail : jacques.boubeaud@bordeaux.archi.fr**

***Valérie Patron***
**Tel. : 05 57 35 11 49**
**E-mail : valerie.patron@bordeaux.archi.fr**

**École d'architecture et de paysage de Bordeaux**
**Domaine de Raba • 33405 Talence cedex**
**Tel. : 05 57 35 11 00 • Fax : 05 56 37 03 23**
**E-mail : eapbx@bordeaux.archi.fr**

## CRATerre-École d'architecture de Grenoble
## Techniques de production et de construction

**Objectif**

Cours pratique sur les techniques du pisé, des blocs de terre comprimée, de l'adobe, de la terre paille et du torchis.

**Contenu**

Présentation et mise en pratique des techniques les plus couramment employées. Approfondissement des différentes étapes de transformation du matériau terre depuis la carrière jusqu'au système constructif.

**Durée**

Du 22 au 31 mai 2000

## CRATerre-École d'architecture de Grenoble
## Enduits et surfaces décorées

**Contenu**

Cours pratiques et présentation des différentes techniques de revêtement et de traitement de surface permettant d'embellir, de préserver ou de réhabiliter les murs en terre. Pratique de mise en œuvre des deux principales techniques : les enduits et les badigeons.

**Durée**

Du 5 au 9 juin 2000

## CRATerre-École d'architecture de Grenoble

# Habitat économique et développement durable

### Contenu

Approche globale du projet de construction économique : les études préalables, l'accessibilité, la qualité de la construction et les éléments de coût. Les participants analysent le processus du projet de construction à travers un exercice et sont conviés à travailler sur des contextes réels.

### Durée

Du 13 juin au 7 juillet 2000

## CRATerre-École d'architecture de Grenoble

# The low-cost building construction project,Version anglaise du cours intensif « Le projet de construction économique »

### Durée

Du 3 au 27 octobre 2000

Organisation commune à l'ensemble des stages : les cours ont lieu à l'école d'architecture de Grenoble et bénéficient d'une infrastructure adaptée. L'équipe pédagogique est composée d'enseignants-chercheurs du laboratoire CRATerre-EAG, ainsi que d'experts reconnus d'origine internationale.

### Publics

Les cours s'adressent aux architectes, ingénieurs, techniciens supérieurs et économistes, ayant une expérience dans un des profils suivants : décideur impliqué dans le développement de projets de construction et/ou de conservation ; expert et conseiller technique d'agence internationale et d'organisation de volontaires ; chef de projets, coopérant, chercheur, entrepreneur.

**CRATerre-École d'architecture de Grenoble**
*Marina Trappeniers*
**BP 2636 • 38036 Grenoble Cedex 2**
**Tél. : 04 76 40 14 39 • Fax : 04 76 22 72 56**
**E-mail : craterre-eag.formation@grenoble.archi.fr**

# École d'architecture de Languedoc-Roussillon

## Direction de travaux bâtiment et coordination hygiène-sécurité

### Objectifs

Option 1

• former des cadres du secteur bâtiment capables de relayer le monteur d'opération pour mener à bien la phase de réalisation concrète des ouvrages. Agissant dans un contexte contractuel coût/qualité.

Option 2

• former des coordonnateurs hygiène-sécurité (niveau 1).

### Public

architectes, ingénieurs, techniciens et économistes de la construction, salariés ou demandeurs d'emploi du secteur BTP.

### Durée

4 mois de formation théorique et 5 mois de stage opérationnel.

### Contenu

droit, gestion et économie, organisation de production, coordination sécurité et protection de la santé (niveau 1), pratique opérationnelle, stage de 5 mois en entreprise sous tutorat, mise en situation professionnelle. Le mémoire de stage doit révéler l'aptitude du stagiaire à une démarche professionnelle de qualité

**École d'architecture de Languedoc-Roussillon**
***Dominique Guillet* • *Martine Lieutaud***
**179, rue de l'Espérou • 34093 Montpellier**
**Tél. : 04 67 91 71 11 ou 04 67 91 89 63**
**Fax : 04 67 91 89 79**
**E-mail:dominique.guillet@montpellier.archi.fr**
**ou martine.lieutaud@montpellier.archi.fr**

## Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement du Rhône

## Pierre et architecture contemporaine

### Objectifs

Former les concepteurs et les maîtres d'ouvrage - mettre en évidence la continuité de la filière : extraction / projet / atelier / pose / impact architectural - faisabilité économique.

### Public

Architectes, urbanistes, paysagistes, maîtres d'ouvrage publics et privés.

### Contenu

Connaissance du matériau, historique de l'utilisation de la pierre dans l'architecture du XX$^{e}$ siècle, présentation de réalisations par leurs concepteurs et d'une entreprise d'extraction-fabrication.

## Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement du Rhône

## Façades en lumière

### Objectif

Situer l'enjeu de la lumière dans l'aménagement urbain acquérir un vocabulaire technique de base - se référer à des expériences de lumière urbaine - initier un plan-lumière

### Public

Maîtres d'ouvrage publics et privés, techniciens territoriaux, urbanistes.

### Contenu

Perception nocturne - analyse des ambiances urbaines - technologie des sources lumineuses - méthode d'élaboration d'un projet d'éclairage urbain.

## Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement du Rhône

### Les couleurs du végétal urbain

**Objectif**

Conceptualiser et objectiver la démarche coloriste du jardinier - expériences de fleurissement urbain.

**Public**

Techniciens territoriaux, agents des services techniques, entreprises espaces verts.

**Durée**

Les 10 et 11 février et le 7 juin 2000.

**Contenu**

La couleur : approches, langage, articulations chromatiques - conception des formes et couleurs végétales - scénographies.

## Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement du Rhône

### Enduits et badigeons à la chaux

**Objectifs**

Adapter les connaissances des artisans aux exigences des marchés de la réhabilitation.

**Public**

Entreprises de maçonnerie et peinture, architectes, techniciens du bâtiment.

**Durée**

5 jours (mars-avril 2000).

**Contenu**

Enduits et badigeons à la chaux - technologie des matériaux - atelier d'échantillonnage sur mur-témoin - réalisation d'une façade en chantier-école.

# Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement du Rhône

## Réhabiliter la terre

### Objectif

Adapter les connaissances et les savoir-faire des artisans aux exigences des marchés spécialisés de la réhabilitation-terre.

### Public

Entreprises de maçonnerie, architectes, techniciens du bâtiment.

### Durée

5 demi-journées (mai-juin 2000)

### Contenu

Technologie du matériau terre, des liants hydrauliques, de mise en œuvre - stratégies de réhabilitation - réalisation de reprises partielles en chantier-école

**Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement du Rhône**

***Jacques Sordoillet***

**6 bis, quai Saint-Vincent • 69283 Lyon cedex 01**

**Tél. : 04 72 07 44 55 • Fax 04 72 07 44 59**

**E-mail : caue69@imaginet.fr**

# Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement du Tarn

## Créer un hébergement touristique

### Objectif

Appréhender la spécificité d'un produit touristique que sont les gîtes, chambres d'hôtes et gîtes d'étapes, tout en mettant en valeur l'architecture et le caractère du bâti rural.

### Contenu

- connaissance du marché des gîtes ; les grilles de classification
- spécificité des gîtes par rapport au logement locatif.
- l'architecture comme produit touristique
- organisation intérieure du gîte
- aménagement des accès et espaces intérieurs.

### Durée

1 journée

### Public

Architectes.

**Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement du Tarn**

***Thomas Casel***

**Palais de la Berbie • BP 248 81007 ALBI Cedex**

**Tél. : 05 63 38 19 76 • Fax : 05 63 38 54 30**

**E-mail : caue-81@wanadoo.fr**

# Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement de Vendée

## Le dossier de permis de construire

### Contexte et objectif

Stage d'observation sur le déroulement du permis de construire dans sa phase d'instruction.

### Public

Architectes en début d'exercice.

### Durée

Une ou deux semaines suivant demande ; le stagiaire rencontre sur les lieux de permanence les cinq architectes consultants chargés d'assister les instructeurs des permis de construire.

### Contenu

Présence dans les permanences tenues par les architectes consultants ; étude de cas concrets de dossiers permis de construire.

**Conseil d'architecture d'urbanisme et de l'environnement de Vendée**

***Marc Coutereel***

**16, Cours Bayard • BP 685**

**85017 La Roche sur Yon cedex**

**Tél. : 02 51 37 44 95 • Fax : 02 51 44 83 26**

# Université de Reims Champagne-Ardennes
## Urbanisme aménagement environnement

### Objectif

La formation privilégie le contact avec les réalités de l'urbanisme grâce à la participation de praticiens, aux visites de terrain, au stage dans un organisme d'aménagement, à la pratique de travaux d'ateliers. Les stagiaires sont aussi initiés à la recherche par la préparation d'un mémoire.

### Public

Cette formation est ouverte aux chargés d'études en urbanisme et aménagement, titulaires d'une maîtrise (géographie, droit, sciences économiques, AES, sociologie, psychologie, sciences naturelles... ), d'un diplôme d'architecte ou d'ingénieur. Les candidats doivent retirer, entre le 15 mai et le 15 juillet, un dossier de pré-inscription.

### Durée

Le DESS qui sanctionne cette formation, se prépare sur deux années universitaires, en trois étapes : première année : cours théoriques, conférences et sorties de terrain, stage de trois mois au cours de l'été, deuxième année : activité d'atelier et rédaction du mémoire.

### Contenu

Première année

• Les enseignements de base, théoriques et pratiques sont assurés par des enseignants de l'université de Reims et des praticiens. Les enseignements sont répartis sur six modules : aménagement de l'espace urbain, droit de l'urbanisme, économie et société environnement, finances locales et développement local, outils de l'aménagement.

Deuxième année

• Les stagiaires participent à une activité d'atelier. Ce travail donne l'occasion de manier différentes techniques, y compris les applications de la micro informatique à l'urbanisme. Production d'un dossier d'atelier devant un jury.

### Débouchés potentiels

Collectivités territoriales, administrations, agences d'urbanisme, bureaux d'études, associations...

**Université de Reims Champagne-Ardennes**
**Institut d'aménagement du territoire**
**et d'environnement de l'université de Reims**
**(IATEUR)**

***Anne Marie Grange***

**57 bis, rue Pierre Taittinger • 51096 Reims cedex**
**Tél. : 03 26 91 38 60 • Fax : 03 26 91 38 25**

# Le GEPA et organismes de formation régionaux : conseils régionaux de l'ordre des architectes et structures connexes

GEPA

# L'architecte et sa culture

L'œuvre architecturale et les architectes, rencontres autour d'un projet, d'une œuvre, d'une démarche, de l'histoire, l'innovation, rencontres avec les créateurs, les industriels, voyages à thèmes, tables rondes sur l'actualité.

**Public**

Architectes

# La haute qualité environnementale

Module 1

• Sensibilisation (durée : deux jours)

Informer les architectes de l'évolution de la conjoncture économique et sociale qui incite au développement de l'écoconstruction et de l'architecture H. Q. E., faire comprendre le langage de l'ingénierie environnementale pour intégrer, en amont, les paramètres essentiels de la H. Q. E. à la conception du projet.

Module 2

• Formation (durée : 35 jours)

Formation longue étalée sur une année, par l'acquisition des compétences leur permettant de répondre aux concours de conception puis de réaliser des programmes de H. Q. E. : en approfondissant les différentes cibles environnementales au cours du processus de projettation, de la conception à l'exécution, et en prenant position sur le marché européen des technologies du développement durable. En association avec l'école d'architecture de Paris-La-Villette.

**Public**

Architectes et collaborateurs d'architectes

# Démarche qualité

• Module 1 : stage d'initiation à la démarche qualité
Situer les approches qualité pour les architectes, connaître les enjeux de la démarche qualité et de la certification, être capable d'initier une démarche qualité dans l'agence.

• Module 2 : accompagnement vers une certification professionnelle ; mise en place des processus ISO 9001, version 2000, afin d'obtenir une certification professionnelle.

• Module 2b : maintenance et développement de la certification intermédiaire obtenue. Ce module est proposé en fonction des besoins précis des agences qui ont acquis la certification professionnelle intermédiaire.

• Module 3 : accompagnement d'un groupe de stagiaires.
Concerne les agences qui auront suivi le module 2 : procédures liées à la certification professionnelle et se rapportant aux processus généraux et les agences qui auront suivi d'autres accompagnements pour les conduire jusqu'à la certification ISO 9001 – version 2000.

• Module 3b : maintenance de la qualification
Ce module sera mis en place à la demande des agences.

# Jeune architecte

La formation « Jeune Architecte », par l'acquisition d'outils concrets, permettra aux stagiaires d'appréhender la pratique professionnelle de la maîtrise d'œuvre.

- Module 1 : l'entreprise d'architecture
- Thème 1 : gérer l'agence et établir ses coûts ;
- Thème 2 : contrats : cadre juridique et honoraires ;
- Thème 3 : mise en place des outils de base ; initiation à la démarche qualité
- Module 2 : l'exercice du métier
- Thème 4 : marchés publics maîtrisés ;
- Thème 5 : rédaction des pièces écrites, prévenir et gérer les contentieux ;
- Thème 6 : maîtriser les coûts dans la construction ;
- Thème 7 : le chantier ;
- Thème 8 : initiations : OPC, SPS, termites, construction parasismique, amiante ;
- Thème 9 : initiations : espace de vie-accessibilité, réglementation incendie, construire un bâtiment H. Q. E., communiquer efficacement en situation professionnelle.

## Public

Jeunes architectes n'ayant pas encore exercé, architectes en début de carrière, architectes salariés, architectes demandeurs d'emplois.

## Durée

18 jours en 9 sessions de 2 jours : 1 session par mois.

## Contenu

Alternance d'exposés et d'études de cas.
Au terme de cette formation, le GEPA s'engage contractuellement à assurer un suivi et à répondre aux interrogations de chaque stagiaire pendant 1 an ; 9 formateurs animeront la formation « Jeune Architecte » organisée dans différentes régions.

# L'entreprise d'architecture

Les stages sont proposés aux architectes, à leurs collaborateurs et aux maîtres d'œuvres. Ils sont conçus comme des itinéraires de formation « gérés à la carte ". Ils intègrent dans l'évolution du métier d'architecte, de maître d'œuvre, les paradoxes et la logique du changement comme mode d'action du XXIe siècle. L'itinéraire de formation a été conçu pour permettre au stagiaire d'acquérir et d'approfondir les bases essentielles pour développer et gérer son activité. Chaque module a une durée de deux jours sauf le 6 (3 jours).

- Module 1 : communiquer en situations professionnelles
- Module 2 : gérer l'agence et établir ses coûts
- Module 3 : contrats : cadre juridique
- Module 4 : marchés publics maîtrisés
- Module 5 : maîtriser les coûts dans la construction
- Module 6 : secrétariat technique
- Module 7 : les architectes et l'informatique : enjeux et perspectives
- Module 8 : projet professionnel et travail en réseau
- Module 9 : stratégie marketing et commerciale
- Module 10 : le chantier
- Module 11 : conception des lieux de travail
- Module 12 : espace de vie et accessibilité
- Module 13 : réglementation incendie
- Module 14 : acoustique
- Module 15 : la couleur dans le bâtiment

# Champs nouveaux

Les architectes doivent conquérir ou reconquérir des marchés sur lesquels les maîtres d'ouvrage devaient légitimement les rencontrer.

- Module 1 : intervention sur le patrimoine existant (6 jours)
- Module 2 : l'architecte et la maison individuelle (6 jours)
- Module 3 : architectes et bâtiments agricoles (5 jours)
- Module 4 : assistance maîtrise d'ouvrage (2 jours)
- Module 5 : programmation (2 jours)
- Module 6 : montage d'opérations immobilières (2 jours)
- Module 7 : O P C (4 jours)
- Module 8 : S P S : niveau 1 (15 jours), niveau 2 (10 jours), niveau 3 (3 jours + 2 jours)
- Module 9 : remédiation amiante (2 jours)
- Module 10 : éclairage (AFE) (2 jours)
- Module 11 : bâtiment intelligent (Europtibat) (2 jours)

# L'expertise judiciaire

Le cycle de formation à l'expertise proposé par le collège national des experts architectes français rassemble en un tout cohérent des formations jusque là éparses. Cette proposition veut également répondre à la préoccupation de qualité des experts en exercice. Ceci suppose une remise en question pour le professionnel de sa prestation et le souci de satisfaire aux exigences que les magistrats exigent de l'expert.

Le stage est construit en plusieurs modules selon le schéma suivant :

- Module 1 : initiation à l'expertise (2 jours)
- Module 2 : pratique de l'expertise (2 jours)

stages 1 et 2 indissociables.

- Module 3 : techniques et acteurs du bâtiment (4 jours)
- Module 4 : responsabilité et assurance (2 jours)
- Module 5 : les outils de l'expert (1 jour)
- Module 6 : ville territoire et patrimoine (1 jour)
- Module 7 : relations humaines et communication (2 jours)

# Fonctions institutionnelles

Jury de concours (2 jours)

**Groupe pour l'éducation permanente des architectes (GEPA)**

***Annie Antonioni***

**26, boulevard Raspail • 75007 Paris**

**Tél. 01 53 63 24 00 • Fax 01 53 63 24 04**

**E-mail : annie.antonioni@wanadoo.fr**

# Comité régional d’éducation permanente en architecture (CREPA)

## Communication Développement personnel

**Animateurs**
C'NEC, Rennes

**Durée**
Une journée (10 mars)

**Publics**
Architectes

## Comment effectuer sa première déclaration de revenus professionnels ?

**Animateur**
FIDUCIAL, Angers

**Durée**
Une demi journée (16 mars)

**Publics**
Architectes nouvellement installés

## Désamiantage

**Animateur**
Luc BAILLET - GEPA

**Durée**
2 jours (les 16 et 17 mars)

**Publics**
Architectes

## Prix de vente horaire et rentabilité des dossiers

**Animateur**
Maxime PENAUD

**Durée**
Une journée (6 avril)

**Publics**
Architectes, collaborateurs d'architectes

## Maîtrise administrative des dossiers

Étude de l'acte d'engagement, la consultation d'entreprises, les marchés d'entreprises, le règlement des comptes et la révision, actualisation des prix

**Animateur**
Serge MOREL

**Durée**
Une journée (4 mai)

**Publics**
Architectes, collaborateurs d'architectes

## Pathologies des enduits et peintures

**Durée**

2 jours (8 et 9 juin)

**Public**

Architectes, collaborateurs d'architectes

## Les missions d'urbanisme

La ZAC 2

**Animateur**

DAFU Rennes et/ou SEM

**Durée**

2 journées (17 et 18 février)

**Publics**

Architectes, collaborateurs d'architectes, urbanistes, paysagistes

## Lotissement

**Durée**

Une journée (24 mars)

**Public**

Architectes, collaborateurs d'architectes, urbanistes, paysagistes

## Plan directeur, plan de référence, études préalables, études d'impact

**Durée**

2 jours (13 et 14 avril)

**Public**

Architectes, collaborateurs d'architectes, urbanistes

## Loi Barnier

Montage d'un dossier, études de cas

**Durée**

Une journée (26 mai)

**Public**

Architectes, collaborateurs d'architectes, urbanistes, paysagistes

## Contrat d'urbanisme

**Durée**

Une journée (30 juin)

**Public**

Architectes, collaborateurs d'architectes, urbanistes, paysagistes

# Le patrimoine

## 1. Comprendre, analyser et restaurer le bâti ancien

### Objectif

Donner des repères permettant de comprendre les techniques utilisées, de faire un diagnostic et de prescrire des solutions adaptées

- Les structures verticales : fondations-murs
- Les plans horizontaux
- Les enduits et revêtements intérieurs et extérieurs
- Les planchers, les charpentes et les couvertures
- Les menuiseries

Mise en pratique des connaissances acquises au travers d'études de cas
Ces stages d'une durée d'une journée (de janvier à juin) s'adressent à des architectes et des collaborateurs d'architectes.

## 2. Bâti ancien et création contemporaine

### Objectifs

Étude de l'intervention créative de l'architecte et de la valorisation de l'existant

- À l'échelle d'une ville
- À l'échelle du village : aménagement des bourgs
- À l'échelle du bâtiment

Ces stages d'une durée d'une journée s'adressent à des architectes et des collaborateurs d'architectes.

**Comité régional d'éducation permanente en architecture (CREPA)**
***Odette Pisigot***
**29, rue de la Chalotais • BP 7547 - 35075 Rennes cedex**
**Tel : 02 99 79 12 00 • Fax : 02 99 79 11 19**
**E-mail : ordre.architectes bretagne@.fr**

# CREPA
# Champagne-Ardennes

### 1. L'architecte et la maison individuelle
Outils et méthodes – 12-13-14 janvier 2000

### 2. L'expertise judiciaire
Pratiques de l'expertise – 20-21 janvier 2000

### 3. Accompagnement à la démarche qualité
Deux groupes de 10 architectes – accompagnement AQC

### 4. Jeune Architecte
Gérer l'agence et établir ses coûts
Contrats : cadre juridique, négociation et honoraires
Mise en place des outils de base
Initiation à la démarche qualité

### 5. Journées ou demi-journées d'information
Sensibilisation à la démarche qualité
Construction H. Q. E.
Gestion des déchets du bâtiment

### 6. Voyages d'études en France et en Europe

**CREPA Champagne-Ardennes**
**(conseil régional de l'Ordre des architectes)**
***Michèle Freymann***
**10, boulevard Hippolyte Faure**
**51000 Châlons-en-Champagne**
**Tel. 03 26 68 45 71 • Fax. 03 26 68 58 78**
**E-mail : ordre.archi.ch.ard@wanadoo.fr**

# Conseil régional de l'ordre des architectes de Basse-Normandie

## Le bois

### Objectif

La formation permet aux maîtres d'œuvre d'acquérir les connaissances de base pour concevoir et réaliser des ouvrages avec le bois.

### Public

Architectes.

### Durée

Le stage se déroule sur 6 journées, la dernière étant consacrée à des visites de réalisations bois sur la région caennaise (13 et 14/01, 10 et 11/02, 10 et 11/03). Le formateur est le comité national du bois.

### Contenu

4 modules indissociables : le matériau de bois et ses dérivés ; les techniques courantes de construction en bois ; les structures bois ; comment concevoir et construire avec le bois, de l'esquisse à la réception des travaux.

**Conseil régional de l'ordre des architectes**
***Étienne Debre***
**36, rue Arcisse de Caumont • 14000 Caen**
**Tél. : 02 31 85 37 29 • Fax : 02 31 85 18 75**

**CNDB Normandie**
***Philippe des Robert***
**Maison de la Forêt**
**62, rue de Toulouse Lautrec • 27000 Evreux**
**Tél. : 02 32 28 15 81 • Fax : 02 32 28 16 04**

# Délégation régionale à la formation continue de l'Ordre des architectes d'Île-de-france

### 1. La démarche qualité

Constituer des réseaux d'architectures certifiés ISO 9000.

**Public**

Architectes.

**Durée**

Une demi-journée (27/04 - 26/09)

### 2. La copropriété

Diagnostic, études, et réalisations de travaux pour les copropriétaires

**Public**

Architectes

**Durée**

Une demi-journée (20/06 - 11/12)

### 3. La haute qualité environnementale

Donner les moyens de bien comprendre les objectifs d'un maître d'ouvrage et de constituer une équipe pertinente pour réaliser un projet HQE.

**Public**

Architectes et maîtres d'ouvrage.

**Durée**

Une demi-journée
(17/02 - 07/06 - 18/12 - 15, 16, 29, 30/03)

### 4. Coordonnateur SPS

Délivrance d'une attestation de compétence de coordonnateur de niveau 3 pour la conception et la réalisation. Approfondissement des outils SPS.

**Public**

Architectes et collaborateurs, maîtres d'œuvre, maîtres d'ouvrage, ingénieurs B. T. P., entrepreneurs et techniciens confirmés.

**Durée**

- niveau 3 : 3 jours consécutifs (19 au 21/04 ; 4 au 6/10)
- niveau 1: 3 fois 5 jours

(21/02 au 19/05 ; 25/09 au 17/11)

- SPS optionnel : 2 jours (27, 28/09 et 6, 7/11)

### 5. Montage d'opérations immobilières

Étude du montage d'opérations et sa gestion

**Public**

Architectes

**Durée**

4 jours (9, 10, 15,16/02)

### 6. Les végétaux

Répondre à la nouvelle demande qualitative

**Public**

Architectes

**Durée**

3 jours (22 au 24/02)

### 7. La réhabilitation

Étude des aspects urbains, sociaux, techniques, administratifs et financiers

**Public**

Architectes

**Durée**

8 jours (1,13,29/03-26/04-24/05-5,21/06-5/07)

### 8. Les concours

Capacité à exprimer des critères architecturaux valorisés

**Public**

Architectes

**Durée**

4 jours (1, 2, 22, 23/03 - 26, 27/04, 10, 11/05)

### 9. CAO/DAO

Actualiser les repères en matière de management de la ressource CAO/DAO abordée en tant que support de communication du projet architectural

**Public**

Architectes et collaborateurs

**Durée**

2 jours (14 et 15/03 - 28 et 29/06 - 11 et 12/10 - 15 et 16/11 - 6 et 7/12)

### 10. Jeunes architectes

Guider les jeunes architectes lors de leur installation et promouvoir une pratique professionnelle contemporaine

**Public**

Architectes en cours d'installation

**Durée**

7 jours (du 28/03 au 4/07 - du 29/09 à mars 2000)

### 11. La gestion de chantier

Étude du déroulement d'une opération de construction - choix du processus d'organisation et mise en œuvre des moyens rationnels de conduite de gestion de chantier

**Public**

Architectes

**Durée**

4 jours (19 et 20/04 - 3 et 4/05 - 23 et 24/10 - 6 et 7/11)

### 12. Programmation

Rapport conception/programmation : définition, gestion, et coût global

**Public**

Architectes

**Durée**

30 jours (du 20/01 au 04/07)

### 13. Pathologie

Diagnostic, analyse et traitement des pathologies des bâtiments en réhabilitation

**Public**

Architectes

**Durée**

4 jours (13 et 16/06)

### 14. Gestion de projet

Maîtrise des coûts, gestion d'agence, au travers des procédures et des outils financiers et suivi du prix de revient

**Public**

Architectes

**Durée**

2 jours (21 et 22/06)

### 15. Le bois

Initiation aux techniques, aux produits et à la réglementation

**Public**

Architectes et collaborateurs, maîtres d'œuvres, maîtres d'ouvrage et ingénieurs

**Durée**

3 fois 2 jours (4/10 au 9/11)

### 16. Le ravalement

Problèmes spécifiques posés par chaque type de revêtement et réponses

**Public**

architectes

**Durée**

6 jours (6/10 au 1/12)

### 17. L'expertise

Mieux comprendre le fonctionnement de la justice, le rôle d'un expert judiciaire

**Public**

Architectes et autres praticiens du bâtiment ayant une expérience minimum de 5 à 10 ans concernés par l'expertise

**Durée**

6 jours (25/10 au 21/12)

**Délégation régionale à la formation continue de l'Ordre des architectes d'Île-de-France**

***Bernard Leroy***

**140, avenue Victor Hugo • 75116 Paris**

**Tél. : 01 44 05 86 47 • Fax : 01 45 53 53 11**

**E mail : tdevely@architectes-idf.org**

# Conseil régional de l'Ordre des architectes du Languedoc-Roussillon

## Formation CAO / DAO sur « ARC + Art Lantis »

### Contexte et objectifs

Découvrir, comprendre et appliquer les différentes fonctionnalités du logiciel à travers la création d'un projet complet ; acquérir un bonne pratique du logiciel et savoir présenter son projet à l'aide d'un logiciel d' infographie « Art Lantis ».
Public : architectes et collaborateurs d'architectes.
Durée : 48 heures, réparties sur 6 jours.

### Contenu :

- 1ère journée :

Les concept de base ARC+ : découverte de l'écran de travail et principe d'interface utilisateur, principe de saisie dans l'espace, principaux outils de lignes de construction, concept de base de la modélisation volumique sur ARC+, outils de création de polygones et de solides, commandes essentielles de visualisation.

- 2ème et 3ème journées :

Les outils d'édition et de sélection : outils de sélection, application aux fonctions d'édition et aux autres fonctions de modification.
Les outils de mise en page : positionnement des dessins, tracer, choix des échelles, fonctions imprimer et tracer.
Les outils de création et de modification des objets filaires : lignes, arc de cercle, ellipses, couper, ajuster, effacer un segment.

- 4ème et 5ème journées :

Murs et ouvertures, cotations et textes, surfaces, toitures, objets placés, utilisation des calques.

- 6ème journée : Art Lantis

Présentation du logiciel : formats des fichiers, annuler, copier, coller, options de preview et fonctions de zoom, paramètres de rendu, points de vue, lumière, shaders, liste des matières.

**Conseil régional de l'Ordre des architectes**
***Michel Maire***
**Les échelles de la ville**
**Place Paul Bec • 34000 Montpellier**
**Tél. : 04 67 22 47 13 • Fax : 04 37 22 45 32**
**E-mail : ordrearch-lr@wanadoo.fr**

# conseil régional de l'Ordre des architectes Nord-Pas-de-Calais

## Gérer l'agence, négocier les honoraires

### Objectifs et contenu

Ce séminaire est destiné à tous ceux qui, novices ou confirmés, souhaitent disposer d'outils et de conseils pour : maîtriser les dépenses de l'agence, connaître les coûts, gérer et prévoir les temps d'intervention, à partir de ces données, calculer et négocier les honoraires. Le second volet de la formation porte sur les marchés de maîtrise d'œuvre privée et publique : le cadre juridique de la profession d'architecte, les assurances professionnelles de l'architecte, les assurances obligatoires du maître d'ouvrage.

Organisation : mis en place par le conseil régional de l'ordre des architectes du Nord-Pas-de-Calais, ce séminaire peut également l'être dans d'autres régions.

### Durée

2 jours

### Public

Architectes, jeunes libéraux, confirmés, en exercice libéral ou en société d'architecture.

# conseil régional de l'Ordre des architectes Nord-Pas-de-Calais

## Jurés de concours

### Objectifs

Donner aux architectes une formation telle qu'elle permette de répondre aux nécessités suivantes de la fonction « juré » : connaissance réglementaire égale sinon supérieure à celle de la maîtrise d'ouvrage, aptitude à présenter une analyse efficace et non partisane des projets, aptitude à saisir les enjeux qui motivent les membres de chacun des collèges des jurys, être pédagogue.

### Contenu

Les évolutions des textes relatifs à la mise en concurrence ; relation de quelques concours historiques ; le rôle et la responsabilité de l'architecte-juré ; jeu de rôle : le stage ayant été fixé à 12 stagiaires, chacun se voit confier une enveloppe par tirage au sort définissant son rôle dans un concours fictif.

### Durée

2 journées.

### Public

Architectes de la maîtrise d'œuvre comme ceux de la fonction publique.

**Conseil régional de l'Ordre des architectes**
***Arlette Fauquette***
**272, boulevard Clémenceau • 59700 Marcq en Baroeul**
**Tél. : 03 20 98 16 84 • Fax : 03 20 72 42 55**

# conseil régional de l'Ordre des architectes de Picardie

## Haute qualité environnementale (H. Q. E.)

### Objectif

Étude de l'évolution de la conjoncture économique et sociale qui incite au développement de l'écoconstruction et de l'architecture H. Q. E. - Déchiffrage et interprétation des programmations H. Q. E. définition des moyens appropriés - Compréhension du langage de l'ingénierie environnementale pour intégrer en amont, les paramètres essentiels de la H.Q. E. à la conception d'un projet.

### Public

Architectes et collaborateurs d'architectes.

### Durée

2 modules de 2 jours :

- Module 1 : 27 et 28 février,
- Module 2 : 16 et 17 mars 2000 à la maison de l'architecture.

### Contenu

- Module 1 : Connaître la mission opc, ses phases, leurs contenus, être capable à l'issue du stage :
- d'établir une spécification par phase et un cahier des charges d'une mission OPC
- d'évaluer la charge et les moyens à mettre en œuvre
- de négocier le contenu d'une mission

- Module 2 : Connaître les méthodes d'ordonnancement et de planification, être capable d'établir un logigramme des tâches composant un projet et d'élaborer le planning qui s'y rapporte.

**Conseil régional de l'Ordre des architectes**
***Pierre Marx***
**15, rue marc Sangnier • 80000 Amiens**
**Tél. : 03 22 92 06 83 • Fax : 03 22 92 06 85**
**E-mail : croa.picardie@wanadoo.fr**

## CEFLU
## Assurances construction

**Objectifs**

Faire le point sur les responsabilités et les assurances construction

**Durée**

2 fois 2 jours

## Marchés publics de travaux

**Objectifs**

Maîtriser les problèmes rencontrés dans les marchés publics liés en particuliers aux rapports entre les partenaires.

**Durée**

2 fois 2 jours

## Marchés privés de travaux

**Objectifs**

Maîtriser les problèmes rencontrés dans les marchés de travaux liés en particuliers aux travaux entre les partenaires.

**Durée**

2 jours

## Diagnostic et solution technique en réhabilitation

**Objectifs**

Permettre aux participants de mieux maîtriser la remise en état d'un bâtiment.

**Durée**

2 fois 2 jours

Ces différents stages et d'autres à consulter dans le guide 2000 du CEFLU, s'adressent aux architectes, mais aussi à divers autres acteurs de la construction.

**Centre d'étude et de formation pour le logement et l'urbanisme (CEFLU)**

***Pascale Ricaud et Frédéric Renard***

**5, rue de Vienne • 75008 Paris**

**Tel. : 01 45 22 50 10 • Fax : 01 42 93 25 38**

**E-mail : ceflu@wanadoo.fr**

# IFAM-IF
# Coordonnateur de sécurité et de protection de la santé niveau 1 et niveau 3

### Contexte et motifs

Action visant à un meilleur déroulement de la production du cadre bâti.

### Objectifs :

Amplifier la culture de prévention des participants.

### Public

Architectes et agréés en exercice ou demandeurs d'emploi.

### Durée

Niveau 1, 120 heures ; niveau 3, 40 heures.

Contenu de la formation : le cadre législatif réglementaire, la mission globale du coordonnateur, la prévention des risques professionnels, le CSPS en phase conception, et réalisation. Synthèse par thèmes : la mission propre du CSPS.

Débouchés potentiels : missions de CSPS auprès des maîtres d'ouvrage.

# Diagnostic du risque amiante

## Contexte et motifs

Obligation faite aux propriétaires d'immeubles de faire expertiser leur(s) bâtiment(s).

## Public

Architectes en exercice

## Durée

16 heures.

## Contenu de la formation

Présentation de l'amiante : historique, les effets pathogènes, la terminologie, les domaines d'emploi. La législation : les textes réglementaires, le recensement des obligations des propriétaires, la responsabilité des acteurs. Le diagnostic, la grille de diagnostic, les essais laboratoires et obligations de la loi, comparaison entre proposition de diagnostic. Les produits contenant de l'amiante. Les marchés de diagnostic.

Débouchés potentiels : diagnostic pour le compte des propriétaires.

# Environnement : nouvelles exigences dans le BTP et les métiers de la ville, stratégie et gestion de l'environnement

## Contexte et motifs

Le concept d'environnement s'est fortement développé au niveau mondial. Il a fait naître de nouveaux besoins et de nouvelles activités. Or, il manque des professionnels capables de travailler en équipe pour une meilleure gestion de nos milieux de vie.

## Objectifs

L'architecte développera des capacités lui permettant de prendre en compte les nouvelles exigences et réglementations sur la qualité environnementale, de coordonner et mettre en œuvre les politiques environnementales pour les collectivités territoriales, les entreprises et les associations.

## Public

Architectes et agréés en exercice.

## Durée

56 heures à raison d'une journée de 8 heures toutes les semaines (du 28 mars au 9 mai, du 5 septembre au 17 octobre).

## Contenu de la formation

Les enjeux environnementaux, l'audit et le diagnostic environnemental, méthode d'évaluation de la qualité environnementale du bâti, la coordination environnementale en milieu urbain et les prescriptions spécifiques aux établissements sensibles ou à risque.

## Débouchés potentiels

Activités de conseil et d'assistance technique auprès de la maîtrise d'ouvrage publique et privée, des élus et des associations du cadre bâti.

# Environnement : 2002 nouvelles exigences dans le BTP, réglementation et gestion des déchets

## Objectifs

L'architecte développera des capacités lui permettant de : prendre en compte les nouvelles exigences et réglementations relatives au traitement des déchets, gérer les contraintes techniques et en apprécier les coûts.

## Public

Architectes et agréés en exercice.

## Durée

64 heures à raison d'une journée par semaine (le 28 mars puis du 16 mai au 27 juin, le 5 septembre puis du 24 octobre au 12 décembre).

## Contenu de la formation

Les enjeux environnementaux, les déchets liquides et solides, les déchets de chantiers, plans régionaux et départementaux, la réglementation européenne.

## Débouchés potentiels

Activités de conseil et d'assistance technique.

# Le développement local urbain

## Contexte et motifs

Le développement local est une réponse à des fractures économiques, sociales et spatiales et est aussi accompagnement des mutations des politiques territoriales.

## Objectifs

Acquérir une vision globale des faits économiques, sociaux et spatiaux en rapport avec une réalité territoriale. Identifier les différents acteurs et enjeux. Acquérir une méthode d'intervention au travers d'une démarche de projet.

## Public

Architectes et agréés en exercice.

## Durée

40 heures à raison d'une journée de 8 heures par semaine (du 3 mai au 28 juin, du 4 octobre au 13 décembre).

## Contenu de la formation

Les concepts fondamentaux, les acteurs, les enjeux, le contexte institutionnel, les techniques d'évaluation, le diagnostic territorial, le montage de projet, communication et évaluation.

## Débouchés potentiels

Insertion des architectes dans des dispositifs complexes de mise en œuvre des politiques urbaines.

# Gestion de l'agence

## Contexte et motifs

La connaissance insuffisante des mécanismes économiques et financiers qui régissent le fonctionnement de l'agence, accentue les difficultés de gestion. La responsabilité de gestion de l'architecte est engagée sans qu'il en ait même conscience et lui fait risquer son propre patrimoine.

## Objectifs

Amplifier la culture économique et financière des participants. Favoriser une meilleure compréhension des mécanismes économiques et financiers. Appréhender une méthodologie et apprendre à gérer avec un meilleur niveau d'anticipation et de sécurité. Mieux comprendre les partenaires financiers.

## Public

Architectes et agréés en exercice ou en création d'activité ou en convention de conversion.

## Durée

56 heures à raison d'une journée de 8 heures toutes les deux semaines (du 3 avril au 28 juin, du 6 septembre au 13 décembre).

## Contenu de la formation

Analyser des données relatives à la gestion, la comptabilité, la technique outils d'aide à la décision pour une approche dynamique et responsable de la gestion de son agence. Les équilibres financiers de l'agence. Critères utilisés par les établissements financiers pour apprécier la situation d'une entreprise. La construction du tableau de trésorerie.

## Débouchés potentiels

Fonctions de gestion financière de l'agence.

# Le DAO en architecture avec Autocad

## Contexte et motifs

Actualiser les compétences donnant les moyens d'accéder à l'informatique graphique.

## Objectifs

Restituer la pratique du dessin au sein des agences, assurer la mise en œuvre et le fonctionnement d'Autocad en structure de conception ou réalisation du cadre bâti.

## Public

Architectes et agréés en exercice.

## Durée

152 heures - sur 8 semaines consécutives. Cinq sessions annuelles..

## Contenu de la formation

DAO (152 H.) : introduction à l'infographie, enjeux, pratique individuelle sur Autocad.

## Débouchés potentiels

Architecte sur Autocad.

# La communication des projets architecturaux 3D STUDIO MAX-VIZ l'imagerie de synthèse

## Contexte et motifs

L'utilisation de l'imagerie de synthèse permet un meilleur dialogue avec la maîtrise d'ouvrage mais elle s'avère aussi être un outil puissant d'aide à la conception. Parmi les divers logiciels de production d'images, 3D STUDIO MAX-VIZ se positionne sur le marché de l'image d'architecture et du design.

## Objectif

Maîtriser ce logiciel.

## Public

architectes ayant déjà une pratique d'un logiciel 2D et une approche de la modélisation en 3D d'un objet ou d'un projet.

## Durée

80 heures. Sessions trimestrielles.

## Contenu de la formation

Les principes et concepts liés à l'image de synthèse, l'interface utilisateur, la gestion des fichiers / échanges, création d'objets / tubage, édition / modification des objets, caméras, éclairage, textures / édition de matériaux, calcul de rendu / format d'images, animation, intégration dans le site / utilisation du « plug-in».

## Débouchés potentiels

Production d'images de synthèse pour le compte de maître d'ouvrage ou de confrère.

# La communication des projets architecturaux : Photoshop : le traitement numérique de l'image

## Contexte et motifs

L'utilisation d'outils de retouche d'images et de création d'images composites permet d'améliorer la qualité du rendu des images d'architecture et du design.

## Public

Architectes ayant une bonne maîtrise de Windows 95/98.

## Durée

40 heures. Sessions trimestrielles.

## Contenu de la formation

Prise en main de Photoshop dans ses diverses fonctionnalités, utilisation du scanner.

## Débouchés potentiels

Traitement numérique de l'image dans le cadre de la communication du projet d'architecture.

# Le DAO en architecture et aménagement de l'espace, la communication des projets

## Objectifs

Assurer la mise en œuvre et le fonctionnement d'Autocad en structure de conception ou réalisation du cadre bâti - Mieux comprendre les enjeux de la communication du projet d'architecture à l'aide de l'imagerie de synthèse.

## Public

Architectes pouvant bénéficier de l'allocation formation reclassement, d'une convention de conversion ou d'un congé individuel de formation.

## Durée

256 heures : sur 8 semaines consécutives.

## Contenu de la formation

Projet personnel et professionnel sur le secteur (40 H.) : Techniques de recherche d'emploi - L'entreprise : son économie, sa création - Informatique Générale (36 H.) - Les réseaux, les périphériques. DAO et communication des projets (180 H.) : Introduction à l'infographie, enjeux, pratique individuelle sur Autocad - Présentation d'outils de communication du projet.
Débouchés potentiels : architecte sur système DAO, interface entre l'agence et les prestataires de services en infographie.

# La CAO/DAO en conception architecturale

## Objectifs

Élargir les possibilités de modernisation du métier par l'apprentissage de l'utilisation de l'outil CAO/DAO avec les contraintes propres à un environnement de production, développer les capacités à s'intégrer rapidement dans des équipes de production informatisée.

## Public

Architectes demandeurs d'emploi.

## Durée

512 heures (du 28 février au 31 mai). Puis 24 H. d'atelier de suivi d'aide à la réinsertion.

## Contenu de la formation

Projet personnel sur le secteur : 80 heures, étude comportementale et techniques de recherche d'emplois, l'entreprise : son économie, sa création. Informatique générale : 52 heures : les systèmes d'exploitation, les réseaux et les périphériques, panorama des logiciels bureautique. CAO/DAO : 380 heures : introduction à l'infographie, enjeux, enseignements et ateliers encadrés de pratique individuelle sur le logiciel Autocad. La gestion du traçage, la récupération et le transfert de données, l'approche comparative d'un autre logiciel, les outils de communication du projet puis 160 H. de projet architectural sur Autocad en équipe de production sur cas réel.

## Suivi post stage

24 heures sur 3 mois.

## Débouchés potentiels

Architecte, chef de projet en structure informatisée.

**IFAM-IF pôle universitaire Léonard de Vinci**
***Christophe Sander* • *Annick Sanson***
**92916 Paris la Défense Cedex**
**Tél. : 01 41 16 73 40 • Fax : 01 41 16 73 49**
**E-mail : ifamif@devinci.fr**

# Remédiation amiante

## Contexte et motifs

Cette action consiste à informer sur l'amiante et les produits amiantifères et à apporter des informations concrètes sur les données épidémiologiques et les risques sanitaires liés à l'utilisation de l'amiante. Il s'agit aussi de former à l'évaluation et à la maîtrise des risques, à la mise en place de l'ensemble des procédures réglementaires et aux remédiations possibles en cas de présence d'amiante.

## Objectifs

À l'issue de la formation, les participants seront capable de : mettre en application, dans leur exercice professionnel ou leur contexte social habituel, l'ensemble des dispositions réglementaires, administratives et techniques, relatives aux traitements de l'amiante en place.

## Durée

2 jours

## Public

Architectes et collaborateurs d'architectes, maîtres d'œuvre, bureaux d'études, maîtres d'ouvrage publics ou privés, gestionnaires de l'immobilier, responsables d'établissements.

## Contenu

Présentation générale du contexte de la réglementation - étude de cas concrets - présentation d'une opération par des acteurs spécialisés - synthèse et présentation des supports documentaires et techniques.

**Observatoire national de la remédiation amiante**
***Yves Dubois* (formateur agréé GEPA)**
**Maison des architectes • 270, boulevard Clémenceau**
**59700 Marcq en Baroeul**
**Tel. : 03 20 72 42 55 • Fax : 03 20 72 42 55**

Coordination DAPA
Béatrice Mayaud (mission de la communication)
Jean-Pierre Courtiau (sous-direction des formations, des métiers de la recherche architecturale et urbaine)

Conception
Studio Leroy Mutterer
Mise en page
François Mutterer, Georges Bréhier, Charly Leclercq

Cet ouvrage
a été composé en
Frutiger, Helvetica
Couverture
Chromomat 170 gr
Pages intérieures
Offset neige 110 gr

Achevé d'imprimé en février 2000
sur les presses Opale